

Fin du mandat du comité provisoire de gestion du secteur de la presse et de la publication

La presse marocaine plonge dans le vide

Les organisations syndicales et professionnelles du secteur de la presse et de l'édition ont publié un communiqué conjoint signalons la fin officielle du mandat du comité provisoire de gestion du secteur de la presse et de la publication, institué par la loi n°15.24. Ce comité, créé par le gouvernement pour une durée de deux ans, a achevé son mandat au début du mois d'octobre 2025 sans qu'aucune nouvelle composition de l'instance d'autorégulation n'ait été mise en place, contrairement aux dispositions légales en vigueur. Selon les signataires, cette situation marque « un vide total dans toutes ses dimensions : légale, pratique et éthique », et révèle une absence de réaction gouvernementale face à un « véritable blocage institutionnel » qui menace la régulation et la crédibilité du secteur médiatique national.

(P. 3)



Mondial U20

Le Maroc affrontera la Corée en huitièmes de finale



(P. 16)

La sélection marocaine des moins de 20 ans affrontera son homologue de la Corée en huitièmes de finale de la Coupe du monde de la catégorie, organisée au Chili, selon le calendrier publié par la FIFA à l'issue de la phase de groupes. Cette rencontre se jouera jeudi prochain à minuit (GMT+1) au stade El

Teniente, à Rancagua. Le Maroc s'est qualifié pour le deuxième tour du Mondial U20 en terminant premier du groupe C avec 6 points, devant le Mexique (5 pts), l'Espagne (4 pts) et le Brésil (1 pt). De son côté, la Corée, qui évoluait dans le groupe B, figure parmi les quatre meilleurs troisièmes de la phase de groupes.

Dès l'année suivant la fin de la guerre

Des élections présidentielles et parlementaires générales en Palestine

Le président palestinien Mahmoud Abbas a réaffirmé, vendredi, son engagement à organiser des élections présidentielles et parlementaires générales dans l'année suivant la fin de la guerre. Dans un communiqué publié vendre-

di, la présidence palestinienne a indiqué que le président Mahmoud Abbas a réaffirmé son engagement à organiser des élections présidentielles et parlementaires générales dans l'année suivant la fin de la guerre.



(P. 7)

Conférence des avocats du PPS

« Les protestations des jeunes entre interprétations politiques et juridiques »



Le Secteur des Avocats du Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) organise une conférence scientifique intitulé « Les protestations des jeunes : quelles interprétations juridiques et politiques ? ». Elle sera présidé par Mohammed Nabil Benabdallah, Secrétaire Général du parti, et avec la participation d'acteurs politiques, d'experts et d'universitaires. La conférence aura lieu aujourd'hui mardi 7 octobre 2025, à 17 h, au siège national du parti, au quartier Ryad à Rabat.

Grand Prix SM le Roi Mohammed VI de saut d'obstacles

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à El Jadida la cérémonie de remise du prix



Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, dimanche après-midi au Parc d'expositions Mohammed VI d'El Jadida, la cérémonie de remise du Grand Prix Sa Majesté le Roi Mohammed VI de saut d'obstacles, organisé dans le cadre de la finale de la 14e édition du Morocco Royal Tour CSI 4*W, un concours international disputé dans le cadre de la 16e édition du Salon du cheval.

(P. 4)

Salon du Cheval d'El Jadida

Des produits authentiques et des artisans au service de l'héritage des ancêtres

Au cœur du Centre d'expositions Mohammed VI, le Salon du Cheval d'El Jadida offre à ses visiteurs, cinq jours durant, une panoplie de métiers d'artisanat traditionnels liés au cheval, dans des tableaux visuels captivants qui mettent en lumière la dextérité des artisans marocains et donnent corps à un héritage civilisationnel profondément enraciné. Dans les allées du Salon, qui vit sa 16e édition, le visiteur déambule entre des espaces conçus avec soin et s'arrête devant des artisans exposant le meilleur de leurs créations, où chaque pièce raconte une histoire et chaque ouvrage porte l'empreinte du temps. Au sein de cet espace harmonieux, se distingue une génération d'artisans ayant hérité leur savoir-faire de leurs ancêtres et qui lui sont restés fidèles. Parmi eux, Hicham Essakat, maître sellier de tradition, rappelle volontiers qu'il tient cette profession de ses aïeux. M. Essakat estime que ce métier ancestral a frôlé l'extinction, mais que la conjugaison des efforts a contribué à l'empêcher de tomber en désuétude, ajoutant que le Salon offre aux artisans un espace privilégié pour présenter leurs créations au public, qui découvre de près la finesse des métiers d'art marocains dans une expérience interactive alliant

connaissance et plaisir. Évoquant les étapes de fabrication des selles, le maître sellier révèle qu'une seule selle compte près de 34 pièces, réalisées par 14 à 17 artisans selon leur spécialité. Ainsi, le menuisier façonne "l'ossature", le forgeron fabrique "les étriers", tandis que d'autres intervenants contribuent à l'ensemble pour donner naissance à une œuvre qui incarne l'essence de la tradition équestre marocaine. Par ailleurs, M. Essakat affirme que le soutien institutionnel et la mise en valeur culturelle ont encouragé les artisans à améliorer la qualité de leurs produits et à innover dans le respect du patrimoine, assurant ainsi la continuité de ce métier au cœur de la scène culturelle nationale. Non loin de l'espace dédié aux selles, se dresse un pavillon consacré aux fusils traditionnels, connus sous le nom de "moukhalas", étroitement liés à l'art de la "tbourida". On y expose des pièces uniques qui suscitent l'admiration et la curiosité des visiteurs. Au centre du pavillon se tient le maître Said, distribuant sourires et répondant avec passion aux questions du public. Selon lui, la fabrication des fusils repose sur des essences de bois de haute qualité, au premier rang desquels le noyer et le hêtre, tous deux prisés pour



leur solidité et leur beauté, conférant au fusil un caractère artistique singulier. Sur le plan technique, il note une nette évolution du savoir-faire, avec l'adoption du fer local à la place du métal importé, lequel provoquait parfois l'explosion de la chambre, mettant en danger le cavalier et sa monture. Pour compléter le tableau, l'artisan des djellabas traditionnelles des cavaliers occupe une place de choix et attire une large attention des visiteurs, d'autant qu'il a transformé son stand en atelier ouvert permettant au public de suivre de près les étapes de confection. Des pièces aux couleurs et formes variées invitent à un voyage à travers l'histoire et le territoire, vers un temps pas si lointain où la djellaba traditionnelle

était l'habit officiel des cérémonies et des événements, chaque région du Royaume imprimant à son tissage une signature unique. Ainsi, le Salon du Cheval d'El Jadida ne se contente pas d'exposer des chevaux, il constitue une plateforme mettant en avant des chaînes de métiers complémentaires qui sauvegardent le patrimoine et lui confèrent une dimension économique et sociale, créant un pont entre passé et avenir et un espace où se mesurent créativité authentique et esprit de modernité. Depuis sa création, il remplit ce rôle essentiel, contribuant à la promotion et à la valorisation des produits traditionnels liés au cheval, tout en protégeant et renforçant l'artisanat en tant que composante intrinsèque de l'identité nationale marocaine.

Accord agricole amendé Maroc-UE Un partenariat de longue date entre Rabat et Bruxelles

La signature de l'accord agricole amendé entre le Maroc et l'Union européenne (UE) vient renforcer un partenariat de longue date entre Rabat et Bruxelles, a indiqué, lundi, la Commission européenne.

L'accord agricole conclu avec le Maroc vise à étendre le traitement tarifaire préférentiel à la région du Sahara, et s'applique à titre provisoire depuis le 3 octobre 2025, garantissant ainsi la continuité et la sécurité juridique pour les opérateurs économiques, a fait savoir la Commission dans un communiqué.

La Commission européenne a relevé, à cet égard, que des discussions auront lieu prochainement au sein du Conseil de l'UE et du Parlement européen à ce sujet.

Et de préciser que ce texte prévoit que les preuves d'origine et l'étiquetage des produits indiquent clairement la région de production (Dakhla et Laâyoune) et veille à ce que les avantages soient effectivement accordés aux bénéficiaires concernés. L'Exécutif européen s'est en outre félicité de "l'ami-



tié profonde" et de "la coopération solide et multidimensionnelle" bâties au fil des années par Rabat et Bruxelles, notant que les deux parties souhaitent

approfondir davantage cette relation dans les mois à venir, notamment par la conclusion d'un accord de partenariat stratégique.

Maroc-Jordanie Signature à Amman de deux accords dans le domaine de la coopération judiciaire et juridique



Le Maroc et la Jordanie ont signé, dimanche à Amman, deux accords visant à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines judiciaire et juridique.

Les deux accords, signés par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, et son homologue jordanien, Bassam Al-Talhouni, portent sur l'entraide judiciaire et juridique en matière pénale et sur le transfert des personnes condamnées à des

peines privatives de liberté.

Les deux accords, signés en présence de l'ambassadeur du Maroc en Jordanie, Fouad Akhrif et du directeur des affaires pénales, des grâces et du suivi de la criminalité au ministère de la Justice, Hicham Mellati, visent à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'échange d'expériences et d'informations juridiques et judiciaires ainsi qu'à soutenir les efforts des deux pays pour consolider l'État de droit et lutter contre la criminalité transfrontalière. Ils permettront également de renforcer les efforts communs de lutte contre la criminalité et de développer les mécanismes de coopération judiciaire,

en facilitant les procédures d'enquête, l'échange d'informations et l'exécution des jugements, ainsi qu'en organisant la remise des personnes recherchées conformément aux lois nationales des deux pays et aux réglementations internationales y afférentes, afin de promouvoir la justice et renforcer la sécurité communautaire.

Lors de cette cérémonie, M. Ouahbi a salué les relations fraternelles et historiques unissant le Maroc et la Jordanie, précisant que la signature des deux accords reflète la volonté des deux pays de concrétiser l'esprit de partenariat qui les unit, de renforcer les liens juridiques et judiciaires et d'échanger leurs expériences et leurs savoir-faire en la matière.

Pour sa part, le ministre jordanien a qualifié d'historiques et de solides les relations bilatérales, soulignant qu'elles se sont approfondies au fil des décennies dans divers domaines.

La visite de la délégation marocaine s'inscrit dans le cadre du renforcement de ce partenariat bilatéral, a-t-il précisé.

Cette signature représente une étape importante dans la coopération judiciaire entre les deux pays, a-t-il ajouté, estimant qu'elle incarne également leur volonté politique et juridique de construire des partenariats efficaces et durables.

De son côté, M. Akhrif a salué les liens historiques et politiques solides qui unissent le Maroc et la Jordanie sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son frère le Roi Abdallah II. La signature de ces deux accords, a-t-il poursuivi, vient soutenir la dynamique croissante de la coopération bilatérale et renforcer les perspectives d'un partenariat solide dans le domaine judiciaire et juridique.

El Guerguerat Mise en échec d'une tentative de trafic international de drogues et saisie de plus de 53 kg de cocaïne



Une opération sécuritaire menée conjointement par les éléments de la Sûreté nationale et de la Douane au poste-frontière El Guerguerat, au sud de la ville de Dakhla, a permis, samedi soir, de mettre en échec une tentative de trafic international de drogues et de saisir 53 kilogrammes et 630 grammes de cocaïne, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

L'opération de contrôle aux frontières et les fouilles menées à l'aide de chiens renifleurs ont permis de saisir la cargaison de drogues soigneusement dissimulée dans des cavités du châssis d'un camion de transport international de marchandises, portant des plaques d'immatriculation étrangères, en provenance d'un pays de l'Afrique subsaharienne, avant d'être abandonné par son conducteur à l'intérieur du poste-frontière, précise la même source.

Une enquête préliminaire a été ouverte sous la supervision du Parquet compétent, afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, identifier l'ensemble des personnes impliquées, et cerner les ramifications de ces activités criminelles, aussi bien au Maroc qu'à l'échelle régionale et internationale. Cette opération conjointe s'inscrit dans le cadre des efforts intenses et continus déployés par les différents services sécuritaires au niveau du poste-frontière El Guerguerat, en vue de lutter contre le trafic international de drogues et de psychotropes, ainsi que pour surveiller et combattre toutes les formes de criminalité transnationale, conclut la même source.

A vrai dire



Saoudi El Amalki

Le mal de maire de la démocratie interne !

Dans un pays, en phase de gestation, comme le nôtre, il semble bien que la démocratie locale soit inéluctable, dans la mesure où elle constitue le thermomètre de la mise à niveau des citoyens et, en conséquence de la commune territoriale. Au-delà de la réglementation qui régit les rapports entre les diverses constituantes de la collectivité, en tant qu'unité nodale de fonctionnement, on constatera que la charte communale détermine également les attitudes et les attributions des élus, en particulier le président, noyau focale du système représentatif, fondé par essence, sur la présidentialité...

Or, il y a lieu de noter qu'entre la législation, en continu rehaussement avancé dans le processus démocratique de la nation, faut-il le reconnaître, et la pratique quotidienne de ces dispositions, le fossé est criard. En effet, nombre de maires du royaume sont toujours en deçà des attentes des populations, aussi bien dans le milieu rural que l'espace urbain. Très souvent par incompétence et insouciance pour vaquer à leurs tâches, en matière de gestion, certains présidents s'en vont se servir de leur poste au lieu de servir les causes des citoyens. Bien d'autres versent aussi dans des manies de malversation. L'intérêt général pour tout ce beau monde fortuné, érigé aux commandes de la gestion communale, est au pied du mur !...

En dépit des acquis notoires que ne cesse de cumuler notre pays au niveau de l'Institution, confortée par la révision de la Loi suprême, cet édifice représentatif, dans sa globalité, est fortement affecté par des conduites infectes de nombre de conseillers. Les exemples criants de cette déchéance se manifestent, un peu partout dans le territoire national...

Certains « montent » leur tête et se considèrent bien au dessus de la loi, mus par un narcissisme béat. D'autres, mièvres et soudoyés, sont littéralement émoussés par la mainmise de la tutelle et, de ce fait, dépassés par le cours des événements locaux. Alors qu'une autre frange ne se soucie guère de ce qui s'opère autour d'elle et fait usage de la commune pour étoffer son registre social ou encore son image « partisane » fallacieuse...

Enfin, une quasi majorité est loin de mesurer les grands enjeux cruciaux que traverse notre pays, en tant que nation émergente dont la démocratie est encore balbutiante. Dans bien des cas, le bateau de la collectivité territoriale chavire par la démission de son équipage. En fait, le maire du mal, pour la plupart, est abattu par le mal de mer. Sous l'effet de cette dérive, on ne parviendra jamais à bon port. On aura beau procéder par mesure drastiques envers les contrevenants, à travers les instances de contrôle de l'Etat, le déficit communal sévira tant que les formations politiques continuent à favoriser des candidats médiocres et inciviques et tant que l'Etat, par le biais de ses agents subalternes, fausse l'action électorale et dévalorise la pratique politique sérieuse et intègre dans le pays !...

Presse et édition : Les organisations syndicales et professionnelles appellent à une intervention urgente

CNP : Fin de mandat pour la commission provisoire devenue illégale et illégitime

La commission provisoire chargée de la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, créée par le gouvernement en vertu de la loi n° 15.24, est arrivée au terme de son mandat, fixé à deux ans à compter du début du mois d'octobre 2025, sans que la composition de l'institution d'autorégulation n'ait été renouvelée ni à l'échéance de la commission provisoire ni auparavant comme le prévoyait la loi qui l'a instituée dans son article 2. Il en résulte aujourd'hui un vide dans toutes ses acceptions juridique, pratique et éthique alors que le gouvernement et son ministre de tutelle n'ont vu aucune nécessité d'élaborer une solution ou une issue à cette véritable impasse.

Les organisations syndicales et professionnelles opposées au projet de réorganisation du Conseil National de la Presse (CNP) tiennent à rappeler ce qui suit :

Depuis la fin de son mandat légal en 2022, et après une prorogation de six mois destinée à organiser les élections de renouvellement de ses organes, puis la mise en place d'une commission provisoire, le CNP n'a pas réussi à sortir de cet enlèvement juridique et procédural, et ce malgré les nombreuses correspondances des organisations professionnelles alertant sur la gravité de ce vide. Les deux années censées permettre de sortir de ce vide ont, en pratique, été une réponse à un échec qui s'est traduit par une aggravation de la



crise du secteur. Cette période a, de surcroît, été émaillée de comportements autoritaires ayant exaspéré le niveau de tension au sein du secteur, de même que des « massacres administratifs » ont été commis lesquels ont terni l'image du Conseil. Et malgré les mises en garde adressées par les organisations professionnelles au ministre, notamment, en lui rappelant l'échéancier nécessaire à la conduite d'un véritable dialogue sur la réforme et en l'alertant sur le risque de retour au vide, la commission provisoire a « réussi » à épuiser le temps par des manœuvres et la création de crises, avec l'appui du ministre de tutelle qui s'est abstenu de tout dialogue sérieux et productif avec les représentants des professionnels. Son département ministériel s'est chargé d'élaborer le projet de loi de

manière unilatérale, sans aucun dialogue, bien que le gouvernement, auteur de l'initiative législative, soit tenu de respecter l'approche participative. Ce comportement, non sérieux et manœuvrier, a conduit au dépôt d'un projet de loi de réorganisation du CNP, qu'a été rejeté par l'écrasante majorité du corps professionnel, les centrales syndicales, l'ensemble des organisations de défense des droits humains ainsi que par cinq anciens ministres de la Communication, et critiqué par deux institutions constitutionnelles, sollicitées pour avis consultatif. Ce qui constitue, à nos yeux, une réponse concrète à l'échec de ladite commission provisoire, du ministère de tutelle et du gouvernement, ainsi qu'un refus sociétal et professionnel explicite de toute mainmise, hégémonie et atteinte à l'indépen-

dance de la presse dans notre pays.

Sur la base de ces éléments, les organisations professionnelles de journalistes et d'éditeurs signataires du présent communiqué :

- tiennent le gouvernement pour responsable du vide que connaît la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, et considèrent que la commission provisoire, en vertu de la loi qui l'a instituée, est devenue, dès le début du mois d'octobre courant (2025), illégale et illégitime, et dépourvue de toute qualité à quelque titre que ce soit pour accomplir les missions qui lui étaient confiées par la loi portant sa création (loi n° 15.23) ;
- appellent le gouvernement à assumer ses responsabilités juridiques et administratives dans la conduite des affaires du secteur, réaffirment leur refus absolu de toute entité extérieure aux institutions de l'État pour la gestion du secteur, et mettent en garde contre tout dérapage qui viendrait, une fois encore, satisfaire les lobbies de monopole, de rente et de mainmise ;
- exhortent les responsables, à tous les niveaux, à intervenir immédiatement et en toute urgence pour mettre fin à l'état d'exception et rompre avec toutes les visées de prédation et de mainmise, à travers un dialogue sectoriel sérieux et productif du gouvernement avec les véritables représentants de la profession et des professionnels, en vue d'un large compromis

national permettant de sortir de l'impasse;

- invitent le gouvernement à s'engager dans une démarche collective menant à une solution fondée sur le respect de la lettre, de l'esprit et des objectifs de la Constitution, ainsi que sur le respect des lois du pays et sur la logique et l'identité de l'institution d'autorégulation de la presse ; à en tirer parti pour renforcer la crédibilité de la presse, consolider son professionnalisme et son éthique, rejeter les divisions internes, et intensifier la mobilisation au service de notre pays plutôt que de s'égarer dans des calculs mesquins et inacceptables, et des égoïsmes qui, aujourd'hui, se révèlent être des pièges poussant le secteur vers l'inconnu, d'autant qu'approche l'échéance de renouvellement des cartes professionnelles de presse.

Casablanca, le 6 octobre 2025

Les organisations signataires :

- La Fédération marocaine des éditeurs de journaux (FMEJ)
- Le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM)
- La Fédération nationale du journalisme, de l'information et de la communication (FENAJIC)
- Le Syndicat national des médias et de Presse (SNMP)
- La Confédération marocaine des éditeurs des journaux et des médias électroniques (CMEJME)

Face aux récentes expressions de protestation des jeunes

L'Union des Organisations Marocaines Éducatives appelle à un dialogue serein

L'Union des Organisations Marocaines Éducatives (UOME) a tenu, dimanche 5 octobre, une réunion extraordinaire de son bureau exécutif consacrée à l'analyse des récentes mobilisations de la jeunesse marocaine, portées notamment par la génération dite "Z". L'Union estime que ces expressions de mécontentement traduisent un malaise social profond qui mérite une lecture lucide et une réponse à la fois sage, responsable et constructive. Au terme de ses délibérations, l'UOME a réaffirmé son attachement au droit fondamental à la liberté d'expression, de réunion et de manifestation pacifique, acquis essentiel du processus démocratique marocain. Elle appelle à garantir la protection des citoyennes et des citoyens dans l'exercice de ce droit, tout en condamnant fermement les actes de vandalisme ou de violence qui dénaturent le caractère pacifique des mobilisations et portent atteinte à la sécurité publique. L'Union exprime également sa vive inquiétude face à la participation croissante de mineurs à certains débordements, dénonçant toute tentative d'instrumentalisation des enfants ou d'incitation à la violence, et rappelle la nécessité absolue de respecter les dispositions légales relatives à la protection des mineurs en cas d'interpellation. L'UOME considère que les revendications exprimées par les jeunes — notamment la lutte contre la corruption et l'amélioration des secteurs de la santé et de l'éducation — sont légitimes et reflètent des attentes sociales fortes liées à la construction de



l'État social. Elle déplore cependant le décalage entre les discours officiels du gouvernement et la réalité du dialogue sur le terrain, regrettant en particulier le silence persistant du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, resté sourd aux appels répétés de l'Union pour l'ouverture d'une concertation urgente autour des politiques publiques destinées à la jeunesse. Depuis plusieurs mois, l'Union alerte sur l'urgence d'un débat national approfondi autour de ces poli-

tiques, mené avec les jeunes eux-mêmes et avec l'appui d'experts. Elle rappelle avoir adressé à plusieurs reprises des propositions de partenariat au ministère pour organiser des formations et des programmes conjoints au profit des jeunes, sans qu'aucune suite ne leur soit donnée. L'UOME estime que ce refus de dialogue s'explique par sa position ferme contre la marchandisation des services publics destinés à la jeunesse et à l'enfance, ainsi que contre les projets de délégation de la gestion des espaces publics de jeu-

nesse à des entités privées à visée commerciale. Pour l'Union, relever le défi du futur passe par un investissement massif dans le capital humain. Aucun modèle de développement ne saurait réussir sans reconnaître la jeunesse comme un acteur central du progrès démocratique et du développement économique. Les politiques publiques en sa faveur doivent ainsi devenir une priorité nationale, garantissant la stabilité sociale, la relance économique et la réussite du modèle de développement du pays. L'heure est venue, selon l'Union, d'une volonté collective sincère pour instaurer un dialogue réel, respectueux de l'intelligence et des aspirations des jeunes, loin des approches superficielles et événementielles. L'UOME insiste par ailleurs sur l'importance de préserver et de moderniser les infrastructures destinées à la jeunesse et à l'enfance, espaces essentiels de socialisation, de créativité et de citoyenneté, et appelle à soutenir les associations et organisations de la société civile qui œuvrent à l'encadrement et à la formation des jeunes. Consciente de la sensibilité de la conjoncture actuelle, l'Union lance un appel solennel à la raison, à la sagesse et au dialogue. Elle tend à nouveau la main au ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication pour l'ouverture d'un échange sincère et crédible, et réaffirme sa disponibilité totale à assumer ses responsabilités dans un esprit de citoyenneté active et d'engagement en faveur de la stabilité, de la cohésion nationale et de l'intérêt supérieur du pays.



Photo Ahmed Akil Macao

Solidaire avec les revendications sociales

La CDT insiste sur la nécessité de préserver le caractère pacifique des protestations

Le Bureau exécutif de la Confédération démocratique du travail (CDT) a exprimé sa solidarité avec les revendications sociales justes et légitimes portées par les jeunes, insistant sur la nécessité de préserver le caractère pacifique des protestations. Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion tenue mercredi, le Bureau exécutif de la CDT a précisé que ces revendications concernent principalement l'amélioration

des services de santé publique, la qualité de l'enseignement public et la création d'opportunités d'emploi. La centrale syndicale a, en outre, appelé à l'ouverture d'un véritable dialogue national, à même de répondre aux revendications sociales exprimées par les jeunes et de parvenir à des engagements visant à améliorer les conditions matérielles et sociales des citoyens, à garantir la qualité des services publics et à préserver les acquis sociaux.

“

contraints de vendre ou louer en raison de l'absence des facilités de financement. De même, les entreprises agricoles à défaut de fiscalité, profitent des équipements des communes territoriales, en route, éclairage, eau... En fait, des mécanismes de contrôle régulier pour se débarrasser des produits chimiques utilisés pour fertiliser les terres n'existent pas. Le sort des dus financiers des loyers qui, en principe, devraient être versé au conseil de tutelle relevant au ministère de l'intérieur pour financer les infrastructures des communes, est resté inconnu...

Par ailleurs, ces entreprises ignorent les règles de l'entreprise citoyenne, ne respectant guère le code de travail, mais aussi ne contribuent nullement au développement social, notamment la participation à la construction et équipement des sièges de la classe ouvrière pour une vie décente, la facilité de se doter de crédits, de crèche pour les enfants des ouvrières pour leur permettre d'allaiter les nourrissons..., et d'autres droits les plus élémentaires comme les allocations familiales et la couverture de santé...



جامعة محمد السادس
UNIVERSITY MOHAMMED VI

كلية الطب والصيدلة
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Avis de Concours

La Faculté de Médecine et de Pharmacie Errachidia organise un concours pour le recrutement de **05 Maîtres de Conférences** (Session du 13/11/2025), et ce dans les disciplines suivantes :

Civils : 05 postes

SECTION DES SCIENCES CLINIQUES

Spécialités de Médecine et Spécialités Médicales

Pneumo-physiologie	Un poste
Néphrologie	Un poste
Dermatologie	Un poste
Neurologie	Un poste

Chirurgie et Spécialités Chirurgicales

Chirurgie Générale	Un poste
--------------------	----------

1- Conditions de participation :

Le concours est ouvert aux candidats **Civils** justifiant avoir validé le cursus normal du résidentant des centres hospitalo-universitaires siège des facultés de médecine et de pharmacie dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne.

2- Dossier de candidature :

- **Demande manuscrite** adressée au doyen de la faculté de médecine, de pharmacie et de Médecine Dentaire de Fès, cette demande devra indiquer le nom, prénom, adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.
- **Une attestation confirmant que le candidat a accompli le cursus normal de résidentant dans la spécialité objet du concours.**
- **02 photocopies du diplôme de doctorat.**
- **02 photocopies de la carte d'identité nationale.**
- **Autorisation de passer le concours délivrée par le ministère de la santé et de la protection sociale ou ministère de tutelle pour les candidats civils.**
- **Un (01) Manuscrit** de titres et travaux scientifiques suivant la **procédure de traitement des dossiers de candidature.**
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.
- **Deux (02) C.D** comprenant les titres et travaux scientifiques ainsi que les documents officiels et attestations concernant les activités pédagogiques (**format électronique**).

- **Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature avant le : 24/10/2025** (à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et de Médecine Dentaire de Fès)

Les modalités de déroulement des épreuves ainsi que le modèle de présentation des dossiers de candidature (à **respecter** Les modalités de déroulement des épreuves ainsi que le modèle de présentation des dossiers de candidature (**à respecter obligatoirement**) sont **affichés** à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et de Médecine Dentaire de Fès et **son disponible aussi** sur le site web : ww2.fmp-umba.ac.ma.

C
M
J
N

Immobilier

Alliances renforce son développement au Maroc et à l'international



■ Kaoutar Khennach

Dans un contexte de marché en évolution continue, le Groupe Alliances poursuit le déploiement de sa stratégie axée sur des projets à forte valeur ajoutée, tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne.

Les résultats du premier semestre 2025 viennent confirmer cette dynamique, portée par une réserve foncière stratégique et une baisse notable de l'endettement.

Le groupe Alliances annonce qu'il vient de finaliser les discussions pour la construction d'une nouvelle tour de bureaux clés en main en Côte d'Ivoire. En parallèle, le groupe détaille son avancement sur

certaines projets à venir, notamment qu'il serait en train d'attendre l'autorisation d'un projet d'appartements et de lots pour villas à Casablanca, qui représenterait un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de dirhams, ainsi que d'un projet d'appartements et villas pavillonnaires à M'diq pour près de 2 milliards de dirhams.

En outre, le promoteur serait en train d'avancer sur plusieurs nouveaux projets en construction à Marrakech pour un chiffre d'affaires potentiel d'environ 2 milliards de dirhams. Par ailleurs, ADI affirme disposer d'une réserve foncière stratégique lui permettant de garantir un chiffre d'affaires potentiel de 19 milliards de dirhams pour les prochaines années.

Pour rappel, le résultat net du Groupe Alliances s'est élevé à 216 millions de dirhams à fin juin 2025, en augmentation de 30 % com-

parativement à la même période de l'année écoulée. Au premier semestre 2025, le Groupe a enregistré une progression de son résultat net de 30 % par rapport à la même période de l'exercice précédent et une marge brute équivalente à 35 % de son chiffre d'affaires. Cette performance s'accompagne d'une baisse de l'endettement net de 32 %.

Concernant le chiffre d'affaires consolidé, il a affiché une hausse de 10 % à plus de 1,33 milliard de dirhams à fin juin dernier. En application des règles de comptabilisation en vigueur en 2024, le chiffre d'affaires aurait été de 1,5 milliard de dirhams, soit une progression de 26 % par rapport au premier semestre 2024. L'endettement net a, quant à lui, baissé de 32 % à 939 millions de dirhams.



Eqdom

Le résultat net progresse à 72 MDH au premier semestre

Le résultat net d'Eqdom (Société d'équipement domestique et ménager) s'est élevé à 72 millions de dirhams (MDH) au premier semestre 2025, en croissance de 3,5% par rapport à la même période une année auparavant.

Ce résultat a bénéficié notamment d'une baisse significative du coût net du risque, rendue possible par un meilleur pilotage des risques et une optimisation du recouvrement, fait savoir un communiqué d'Eqdom, dont le Conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Moulay M'Hamed Elalamy pour arrêter les comptes du 1er semestre 2025.

S'agissant de la production nette, elle a augmenté de 30,3% à 1.893 MDH, portée par la forte progression du crédit automobile. Les encours bruts ont atteint un niveau record de 11.006 MDH (+7,3% par rapport à décembre 2024).

Le produit net bancaire (PNB) s'est amélioré, quant à lui, de 8,6% à 305 MDH, grâce à la hausse des commissions et à l'augmentation de la marge nette d'intérêt.

Parallèlement, le Conseil d'administration a validé la feuille de route stratégique 2026-2028 proposée par la Direction générale.

Cette feuille de route s'articule autour de deux grandes ambitions, à savoir "améliorer en continu l'expérience client, en renforçant l'efficacité opérationnelle, la digitalisation et la qualité de service" et "poursuivre une croissance soutenue, en s'appuyant sur les segments clés, une distribution omnicanale renforcée et des partenariats durables".

PwC au Maroc

2 nouveaux associés pour accompagner son développement



PwC au Maroc annonce la cooptation de deux nouveaux associés au sein de son partnership, en l'occurrence Nada Benqlilou et Mehdi Barrakad. Ces nominations viennent soutenir la dynamique de croissance du cabinet et renforcer sa vision stratégique et son expertise dans des domaines clés pour l'économie marocaine, notamment l'audit, la confiance numérique et la transformation technologique.

Ces nominations, qui portent le nombre d'associés de PwC à 17 au Maroc, témoignent de l'engagement de PwC à promouvoir les talents et à valoriser les compétences, l'expertise et l'expérience.

Nada Benqlilou, Associée Audit et Commissariat aux Comptes, est Expert-comptable et Commissaire aux Comptes, diplômée du prestigieux ISCAE de Casablanca. Forte de ses 17 ans d'expérience au sein de PwC au Maroc, N. Benqlilou accompagne des groupes multinationaux et locaux dans l'industrie et les services, tout en pilotant le volet Risk & Quality de la ligne de métier Assurance au Maroc. La récente cooptation de Nada vient renforcer la dynamique du collectif des associés, avec une mission claire : développer les activités d'audit du cabinet et consolider le positionnement de PwC comme partenaire de confiance au Maroc.

Mehdi Barrakad, Associé Conseil est expert en Transformation Digitale et Innovation. Avec plus de 15 ans d'expérience en transformation digitale et innovation au Maroc, en France et à travers plusieurs pays d'Afrique, Mehdi Barrakad a accompagné des acteurs publics stratégiques ainsi que des groupes de premier plan dans leurs programmes de transformation. En tant qu'Associé, M. Barrakad aura pour mission de déployer la vision de la firme, en intégrant l'innovation et l'IA au cœur des projets des clients. Leader Innovation Maghreb, Mehdi contribuera également à renforcer le développement des activités de conseil dans la région.

PwC, ses 17 associés et ses +400 salariés au Maroc, constituent fièrement une équipe pluridisciplinaire engagée à accompagner les entreprises et les institutions à réussir leurs transformations et à construire un avenir durable, en ligne avec la stratégie mondiale du réseau PwC.



Bande de Gaza

Le Hamas nie toute remise d’armes, l’armée sioniste poursuit ses massacres

Des sources médicales dans les hôpitaux de la bande de Gaza ont rapporté que sept civils ont été tués par des tirs et des bombardements menés par les forces israéliennes dans plusieurs zones de l'enclave depuis l'aube de lundi. La guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien a causé la mort de 67 139 personnes dont une majorité d'enfants et de femmes, et 169 583 autres ont été blessées. De nombreuses victimes restent encore sous les décombres ou dans les rues, où les secours peinent à accéder. Par ailleurs, Le mouvement de résistance palestinien (Hamas) a démenti dimanche les informations de certains médias affirmant qu'il aurait accepté de remettre ses armes dans le cadre du plan pour Gaza proposé par le président américain Donald Trump. Selon ces informations, le Hamas aurait convenu de confier son arsenal à un comité palestino-égyptien placé sous supervision internationale. « Nous démentons catégoriquement les allégations fabriquées publiées par plusieurs médias concernant le déroulement des négociations de cessez-le-feu et la position du Hamas sur la remise des armes », a déclaré dans un communiqué Mahmoud Mardawi, haut responsable du mouvement. Il a qualifié ces informations de « sans fondement », estimant qu'elles visaient à dénaturer la position du Hamas et à tromper l'opinion publique. Mardawi a appelé les médias à vérifier leurs informations et à s'appuyer sur des sources crédibles, exhortant les journalistes à ne pas se laisser piéger par des rumeurs ou affirmations non confirmées. Présenté le 29 septembre, ce plan en 20 points prévoit notamment la libération des captifs israéliens et des prisonniers palestiniens, un cessez-le-feu, le désarmement du Hamas et la reconstruction de la bande de Gaza.



Le 6 octobre 2025, dans le camp de réfugiés de Bureij, en plein centre de la bande de Gaza, des enfants palestiniens déplacés fouillent parmi les décombres à la recherche de combustible pour cuisiner, au milieu des bâtiments détruits.

Malgré les appels de Trump à un arrêt "immédiat" des bombardements, l'armée israélienne a poursuivi sa guerre génocidaire sur Gaza, faisant près de 60 morts samedi et 20 dimanche selon la Défense civile. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a salué lundi le plan du président américain Donald Trump pour Gaza. "Je ne peux qu'exprimer mes éloges et ma gratitude au président américain Donald Trump pour son initiative visant à instaurer

un cessez-le-feu à Gaza", a-t-il déclaré dans un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 . "Un cessez-le-feu, le retour des prisonniers et des détenus, la reconstruction de Gaza et le lancement d'un processus politique pacifique menant à l'établissement et à la reconnaissance de l'Etat palestinien signifient que nous sommes sur la bonne voie vers une paix et une stabilité durables", a-t-il ajouté.

Palestine

Des élections présidentielles et parlementaires générales dans l'année suivant la fin de la guerre

Le président palestinien Mahmoud Abbas a réaffirmé, vendredi, son engagement à organiser des élections présidentielles et parlementaires générales dans l'année suivant la fin de la guerre. Dans un communiqué publié vendredi, la présidence palestinienne a indiqué que le président Mahmoud Abbas a réaffirmé son engagement à organiser des élections présidentielles et parlementaires générales dans l'année suivant la fin de la guerre. En vue d'atteindre cet objectif, "nous avons chargé les autorités compétentes de rédiger une constitution provisoire pour l'État, qui devra être finalisée dans un délai de trois mois. Cette constitution servira de base à la transition de l'Autorité vers l'État", lit-on dans cette déclaration de la présidence relayée par l'agence de presse palestinienne. La loi électorale et les lois connexes seront également modifiées sur la base des dispositions de la constitution provisoire, interdisant à tout parti, force politique ou individu de se présenter aux élections s'il n'adhère pas au programme politique et aux obligations internationales et juridiques de l'Organisation de Libération de la Palestine, à l'exécution du principe de la solution à deux États, à l'Initiative de paix arabe, aux résolutions internationales, ainsi que le principe d'un seul système, d'une seule loi et l'existence d'une force de sécurité unique, poursuit le communiqué. Le président palestinien a également souligné l'importance de respecter la Feuille de route pour une réforme et un développement global, et des engagements pris envers la communauté internationale dans le cadre de la Conférence internationale de la paix de New York. **Rome, Barcelone, Madrid ... le monde entier soutient Gaza** Drapeaux palestiniens, keffieh et une foule qui crie "Free Palestine" : des dizaines de milliers de personnes ont défilé samedi à Rome, Barcelone et Madrid pour réclamer la fin de

la guerre à Gaza, mobilisation qui fait notamment suite à l'interception par Israël de la flottille internationale d'aide pour le territoire palestinien. Des rassemblements plus modestes ont eu lieu à Dublin ou encore à Londres où un millier de personnes ont manifesté malgré les appels du gouvernement à s'en abstenir par solidarité avec la communauté juive, après l'attaque jeudi à Manchester devant une synagogue. "D'habitude, je n'apprécie pas les manifestations de grande ampleur mais aujourd'hui, je n'ai pas pu me résoudre à rester chez moi", confie Donato Colucci, chef scout de 44 ans. Des manifestations très suivies se tiennent chaque jour dans plusieurs villes italiennes depuis le début de l'interception de la flottille internationale d'aide pour Gaza par les forces israéliennes mercredi soir. A Madrid, ils étaient près de 92.000 à marcher pour Gaza, selon la délégation du gouvernement à Madrid. "C'est nous, ceux dont la vie n'est pas en danger, qui devons lutter pour ceux qui souffrent véritablement", avance Marcos Pagadizabal, un étudiant de 19 ans participant à la marche. Le 14 septembre, plus de 100.000 personnes avaient manifesté dans la capitale espagnole contre la présence de l'équipe Israël-Premier Tech dans le Tour cycliste d'Espagne. Les actions des manifestants avaient poussé les organisateurs à suspendre prématurément la dernière étape. A Barcelone, c'est derrière une immense banderole rouge sur laquelle on pouvait lire "Arrêtons le génocide en Palestine. Halte au commerce d'armes avec Israël", que quelque 70.000 manifestants, selon la police municipale, ont défilé dans les rues du centre-ville. **"Voir que le monde entier se mobilise"** "C'est la seule chose qui peut donner un peu de courage à la population palestinienne : voir que le monde entier se mobilise pour leur témoigner sa solidarité", estime Jordi Bas, un enseignant de 40 ans. Marta Carranza, une retraitée de 65

ans, drapeau palestinien sur le dos, était déjà dans la rue jeudi "lorsque la flottille a été interceptée". "Nous nous attendions à ce que les choses prennent une tournure sérieuse aujourd'hui", dit-elle. Une cinquantaine d'Espagnols figurent parmi les membres de la flottille Global Sumud - quelque 45 navires et des centaines de militants à bord - détenus en Israël, selon Madrid. A Londres, un millier de personnes se sont rassemblées à Trafalgar Square pour soutenir le groupe Palestine Action, classé "terroriste" par le gouvernement début juillet. **"Nous enverrons d'autres flottilles"** Dans ce contexte, les autorités avaient appelé à reporter des manifestations propalestiniennes. Au moins 442 personnes ont été arrêtées par la police, pour "soutien à une organisation interdite". A Dublin, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblés devant le Parlement irlandais pour marquer "les deux ans du génocide à Gaza", selon les termes des organisateurs. En France, des manifestations étaient organisées pour soutenir la flottille d'aide à Gaza et demander à Emmanuel Macron des "sanctions" contre Israël afin de lever le blocus imposé au territoire palestinien. A Paris, les manifestants - 10.000 selon les organisateurs, 5.000 selon la police - ont défilé sous une forêt de drapeaux palestiniens, aux cris de "Vive la flottille!", "Gaza, Paris est avec toi!", "Cessez-le-feu immédiat!". Vendredi, le mouvement islamiste palestinien Hamas s'est dit prêt à des négociations immédiates en vue de la libération des otages enlevés le 7-October et de la fin de la guerre qui ravage la bande de Gaza, dans le cadre d'un plan proposé par le président américain. "Nous n'arrêterons jamais ! Cette flottille-là n'est pas allée jusqu'à Gaza, mais nous en enverrons une autre, puis encore une autre, jusqu'à ce que la Palestine et Gaza soient libres", a lancé à la foule Hélène Coron, porte-parole de la délégation française de la flottille.

Attendons pour voir...

Plan de paix de Donald Trump : Tony Blair, une pièce-maîtresse dans l'échiquier ?

Nabil El Bousaadi

Un peu plus d'un siècle après la Déclaration, en date du 2 Novembre 1917, par laquelle, Lord Arthur Balfour, alors Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni – qui, à l'époque, avait mandat sur la Palestine – avait décidé d'offrir un foyer à ces « malheureux juifs » qui furent persécutés tout au long de leur Histoire, voilà que le président américain a révélé, ce 29 Septembre, qu'il a fait appel à Tony Blair, qui fut Premier ministre du Royaume-Uni de 1997 à 2007 et dont la société de conseil, « Tony Blair Institute », travaille, depuis des mois, avec Jared Kushner, le gendre de Donald Trump, et Steve Witkoff, son émissaire pour le Proche-Orient, à l'habillage politique du projet de la Maison Blanche de transformer l'enclave Palestinienne de Gaza en une « Riviera du Moyen-Orient » après l'avoir vidée de ses habitants. Ayant été ravi de constater que, dès que le président américain avait lancé l'idée d'une « Riviera du Moyen-Orient », le « Tony Blair Institute » avait salué « un plan audacieux et intelligent qui, s'il est accepté, peut mettre fin à la guerre et offrir, à la population gazaouie, la perspective d'un avenir meilleur », le président américain a donc décidé de confier à l'ancien Premier ministre britannique la coprésidence du « Comité de Paix » qu'il dirigera et qui sera chargé de gérer la bande de Gaza tout en s'inscrivant clairement dans le prolongement de décennies d'hostilité à l'encontre du nationalisme palestinien. Mais, comme il fallait s'y attendre, l'idée même de placer un dirigeant venu de l'ancienne « puissance coloniale mandataire » à la tête de l'autorité de transition, a été qualifiée d'« absolument horrible » et immédiatement rejetée par Mustapha Barghouti, le secrétaire général de l'Initiative Nationale Palestinienne. Même son de cloche du côté de Xavier Abu Eid, l'ancien conseiller de l'Organisation de libération de la Palestine auprès du Guardian, qui a condamné le fait que la carte présentée par Donald Trump « sépare la bande de Gaza de la Cisjordanie sur le plan juridique et n'explique en rien comment ces deux territoires continueront à faire partie d'un même ensemble ». L'initiative prise par Donald Trump n'est pas, non plus, du goût de Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale des Nations-Unies pour la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, qui, en dénonçant le retour de Tony Blair sur la scène politique mondiale, alors qu'il devrait être jugé pour « crimes de guerre » pour son rôle dans l'invasion de l'Irak lorsqu'en soutenant, en 2003, la vision « apocalyptique » et « dévastatrice » des néoconservateurs américains sur le fait que « la route de Jérusalem passerait par Bagdad » et qu'il était donc impératif de mener une « guerre globale contre la terreur », en renversant le président Saddam Hussein, il avait engagé les forces britanniques dans la guerre d'Irak. La suite étant connue de tous, il est donc parfaitement légitime que près de 80 ans après la fin du mandat britannique sur la Palestine, l'hypothèse Tony Blair suscite de nombreuses interrogations et fasse craindre au peuple palestinien un retour en arrière mais attendons pour voir...

France

Le Premier ministre démissionne moins d'un mois après sa nomination

Un record depuis 1958: 14 heures après l'annonce de la composition de son gouvernement, immédiatement critiqué et menacé d'implosion, le Premier ministre français Sébastien Lecornu a présenté lundi matin sa démission à Emmanuel Macron, moins d'un mois après sa prise de fonction. En proie à l'instabilité depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le chef de l'Etat en juin 2024, qui n'a pas permis de dégager de majorité, la France s'enfonce un peu plus dans la crise politique qui inquiète les milieux économiques et financiers. Vingt-sept jours après sa nomination, Sébastien Lecornu devient le Premier ministre le plus éphémère de l'histoire de la Ve République, fondée en 1958. Fidèle d'Emmanuel Macron réputé fin négociateur, nommé pour tenter de composer un troisième gouvernement en un an, il a devancé l'implosion annoncée de sa fragile coalition gouvernementale. "Les conditions n'étaient pas remplies", a-t-il déclaré dans un discours, au cours duquel il a déploré les "appétits partisans". "Les partis politiques continuent d'adopter une posture comme s'ils avaient tous la majorité absolue à l'Assemblée nationale", a-t-il estimé, en affirmant qu'il s'était pourtant montré "prêt à des compromis".

Motion de destitution...

La balle est dans le camp d'Emmanuel Macron. Va-t-il dissoudre l'Assemblée nationale, comme le demande l'extrême droite, démissionner comme le voudrait la gauche radicale ou nommer un nouveau Premier ministre, qui serait le quatrième depuis juin 2024 et le sixième depuis sa réélection en mai 2022?



Sébastien Lecornu, Premier ministre démissionnaire, quittant le Palais de l'Élysée après avoir remis sa démission à Emmanuel Macron.

"Emmanuel Macron seul face à la crise", titrait lundi le quotidien français Le Monde. "Nous devons garder notre calme et penser aux Français", a réagi lundi Michel Barnier, lui-même renversé par l'Assemblée nationale au bout de trois mois à la tête du gouvernement (septembre-décembre 2024). Outre M. Barnier, François Bayrou (décembre 2024-septembre 2025) s'y est également heurté, renversé après avoir présenté un projet de budget de 44 milliards d'euros d'économies. La coalition de Sébastien Lecornu a commencé à se fissurer à peine plus d'une heure après l'officialisation de son gouvernement, issu de plus de trois semaines de tractations. Le patron du parti de droite Les Républicains (LR) Bruno Retailleau, qui venait d'être reconduit au ministère de l'Intérieur, a dénoncé dans un message sur X une composition qui "ne reflète pas la rupture promise" et convoqué une réunion des instances de son parti. En cause, selon plusieurs sources: le retour surprise aux Armées de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie (2017-2024), symbole pour la droite du dérapage budgétaire des dernières années de gouvernements macronistes; ou encore la large part réservée au parti macroniste Renaissance dans la répartition du gouvernement (10 ministres, contre 4 à LR). Le leader de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon a appelé à ce que l'Assemblée nationale examine "immédiatement" une motion de destitution contre Emmanuel Macron, signée par les députés de son parti La France Insoumise, mais aussi par des députés des groupes écologistes et communistes. Le chef de l'Etat, omniprésent sur la scène internationale mais qui voit sa ligne politique sombrer dans le chaos sur la scène intérieure, est régulièrement désigné comme le responsable de l'instabilité qui ronge la France depuis juin 2024.

ANNONCES LÉGALES & LES APPELS D'OFFRES

Fiduciaire
« **FIRCOFISC NEW** »
B.P 606 – Biougra
Chtouka Ait Baha
Tel : 05 28-81-96-40
Fax : 05 28-81-96-41

Constitution
Société
« **MULTIBAT NEGOCE** »
SARL

N° RC : 65679
N° ICE : 003798545000004

1. Aux termes d'un acte SSP en date du 09/10/2025, Il A été établir les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivantes :
-Dénomination : STE MULTIBAT NEGOCE
- Objet : Travaux Divers / Négoce
- Siege Social : Rdc Atlas N°50 Hay El Houda Agadir
- Capital : le capital est fixé à 100000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100.00 dhs chacune.
Réparti comme suit :
Mr. Hamza Elabbar : 500 Parts
Mr. Abdelouahd Chiky : 500 Parts.
Total : 1000 Parts.
-L'année financière : commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Gérance : elle est confiée à :
Mr. Hamza Elabbar
et Mr. Abdelouahd Chiky
en qualité des cogérants pour une durée illimitée.
2. La société est engagée par la signature bancaire conjointe de: Mr. Hamza Elabbar et Mr. Abdelouahd Chiky.
Et la signature social conjointe de Mr. Hamza Elabbar
et Mr. Abdelouahd Chiky.
3. DÉPÔT LÉGAL : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 02/10/2025 sous le N°5204.

Fiduciaire
« **FIRCOFISC NEW** »
B.P 606 – Biougra
Chtouka Ait Baha
Tel : 05 28-81-96-40
Fax : 05 28-81-96-41

Constitution
Société
« **FERST & BEST SERVICE** »
SARL/AU
N° RC : 839

1. Aux termes d'un acte ssp en date du 15/09/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques suivantes
- Dénomination : SOCIÉTÉ FERST & BEST SERVICE
- Objet : restauration / hébergement / négoce
-Siege social : C/O n°14 Rue Assalam Hay Moussa Biougra Chtouka Ait Baha.
- Capital : le capital est fixé à 100000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100.00 Dhs chacune.
Réparti comme suit :
Mme. Karima boumalki :1000 parts. Total :1000 parts
- L'année financière : commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Gérance : elle est confiée à Mme. Karima Boumalki en qualité de gérante unique pour une durée illimitée.
2. La société est engagée par la signature bancaire et sociale unique de :
Mme. Karima BOUMALKI.
3. DÉPÔT LÉGAL : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Biougra le 29/09/2025 sous le n°457.

Constitution d'une société

Sté QUADS LA VALLEE
SARL

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Tinghir le 29 septembre 2025, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques essentielles sont :
Dénomination : STE QUADS LA VALLEE - SARL
Objet social : location de quads et cycles ; organisation des bivouacs, d'excursions sportives, trekking
Ou autres manifestations et événements ; négociant ;
Siège social : N°05 Nouveau Souk Hebdomadaire Boumalne Dades Tinghir.
Durée : 99 années.
Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune toutes entièrement libérées et attribuées à :
- M. Moubarik Farid : 334 parts sociales
- M. El Amali Rachid : 333 parts sociales

Constitution de société

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Casablanca le 11 Septembre 2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
1°) Dénomination : « ACTIV8 »
Société à responsabilité limitée d'associé unique.
2°) Objet :
Les services de conseil, de conception et de développement dans les domaines de la gestion de :
* l'activation marketing ;
* l'animation événementielle ;
* l'exploitation de données commerciales.
- L'importation, la vente, la location, l'installation et la maintenance de dispositifs et solutions technologiques et digitaux ;
- La vente et distribution de produits alimentaires dans le cadre d'animations ou d'événements,
- Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet principal ou à tous objets similaires connexes.
3°) Siège social :
144, Rue Mohamed Smiha, Résidence Jawharate Mohamed Smiha, Gémétage, Appartement 35, Casablanca.
4°) Durée : 99 années à partir de la constitution.
5°) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH) divisé en 1.000 parts sociales de 100 Dirhams chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique Monsieur Othman HATIM en rémunération des apports effectués.
6°) Administration :
La société est gérée par :
M. Othman HATIM, de nationalité marocaine, né le 16/04/1987 à Casablanca, demeurant à Résidence El Andaloussia, Immeuble 83, N°1, Casablanca, Portant la C.N.I. N° BE805032.
7°) Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour le fonds de réserve légale, le solde est attribué aux associés ou reporté à nouveau.
8°) Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03/10/2025, sous le numéro 991384 et la société a été immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 696533.

La gérance

FIDUCIAIRE INFOFISC
SARL
Appt N°B1, Premier Etage
Imm. Hamria Avenue El
Mouquaouama Agadir Maroc
Tél 05.28.22.61.46 –
www.infofisc.com
bh@infofisc.ma

BUREAU D'ETUDES ERAH
SARL

Siège social : Imm Maiouhal
Avenue Hassan II - Agadir
RC N° : 1913

Liquidation de la Société

Aux termes d'un acte sous-seing privé. L'associée unique de la Société OR ET DIAMON SARL/AU, au capital de 10.000,00 DHS. Sise au, 65 Rdc Résidence Houria Avenue 2 Mars Mers Sultan Casablanca. Ont notamment décidé ce qui suit :
-Liquidation total de la société.
Le liquidateur dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- Le rapport du liquidateur.
Le texte des résolutions proposées.
Le dossier juridique.
La feuille de présence.
Puis le liquidateur rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :
- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation,
- Examen et approbation du compte de liquidation.
Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
Constatation de la clôture de liquidation,
- Pouvoir à donner.
Le liquidateur donne ensuite de son rapport et demande aux associés d'approuver le compte définitif en liquidation.
Personne ne demandant plus la parole, le liquidateur met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca sous le N° 991512 du 03 Octobre 2025.

TRANSPORT LAGHZALA
Société à responsabilité limitée,
au capital de 21 000 000,00 Dirhams
Siège Social : 1, Hay Adil
Cimetière Chouhada
H.M - Casablanca

Création d'une succursale

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 20/09/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

Les associés de la société TRANSPORT LAGHZALA, décident et approuvent la création d'une succursale à l'adresse suivante : Casablanca, 17 Rue 24 Hay Omar Bnou Lkhattab.
Le dépôt légal sera effectué au greffe tribunal de commerce de Casablanca.

Pour extrait et mention

LES APPELS D'OFFRES

Royaume du Maroc
Forces Armées Royales
Etat Major Général
Service de Presse
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N°35/HMHII/APPRO/2025
(Séance non publique)

Le 17/10/2025 à 10H00 min il sera procédé, dans La salle de réunion de l'Hôpital Militaire Hassan II BP 460 Laâyoune, à l'ouverture des plis des offres de prix relatives aux travaux objet du tableau ci-dessous :
N° A/O : 35/HMHII/APPRO/2025
Objet : Travaux d'aménagements de la salle d'hospitalisation vip, rééducation fonctionnelle vip, salle de cours et salle d'hospitalisation maladies infectieuses au profit de l'Hôpital Militaire Hassan II Laayoune
Estimation : 528 000,00 (Cinq cent vingt-huit mille dhs TTC)
Caution provisoire : 10 500,00 (Dix mille cinq cents dhs)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service approvisionnement de l'Hôpital Militaire Hassan II BP 460 Laâyoune;
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 37 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics;
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service approvisionnement de l'Hôpital Militaire Hassan II Laâyoune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée, contre récépissé, au plus tard le 16/10/2025 avant 14 h 00 mn, dans le bureau du service matériel de l'Hôpital Militaire Hassan II de Laâyoune.
- Une visite des lieux sera organisée pour l'appel d'offres N° 35/2025 le 13/10/2025 à 10h00 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Société National
de Réalisation et de Gestion
des Equipements Sportifs
Avis d'appel d'offres ouvert
N°06/DRCS/2025/
SONARGES

«La réalisation des prestations de catering aux infrastructures gérées par la SONARGES au niveau de la région de Casablanca Settat»
Le lundi 3 novembre 2025à Dix Heures (10H00), il sera procédé, dans les bureaux de la direction de la salle couverte du Complexe Sportif Mohammed V, sis à Rue Alkaid Alachtar Maarif, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations de catering aux infrastructures gérées par la SONARGES au niveau de la région de Casablanca Settat. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :
• Montant minimal 2,019.600,00 dhs TTC (Deux millions dix-neuf mille Six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises)
• Montant maximal : 3.260.400,00 dhs TTC (Trois millions deux cent soixante mille quatre cents Dirhams Toutes Taxes Comprises)
Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à : 40.000,00 dhs (Quarante mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 7, 8, 13, 14, 16 et 17 du Règlement de consultation du présent appel d'offres.

Les concurrents doivent :
- Envoyer leurs plis via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
La visite des lieux est à caractère facultatif. Toutefois, elle peut être programmée à temps libre, sous réserve d'accord préalable avec la

dans le bureau du service matériel de l'Hôpital Militaire Hassan II de Laâyoune.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme,
de l'Artisanat, de l'Economie
Sociale et solidaire
Secrétariat d'Etat
chargé de l'Artisanat,
de l'Economie Sociale
et solidaire
Chambre Régionale d'Artisanat
Casablanca-Settat
Avis d'appel d'offres ouvert international
sur offres des prix
04/CARCS/2025

Le 29 octobre 2025 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la Chambre d'Artisanat de Casablanca - Settat sis195, Boulevard Bordeaux-Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 04/CARCS/2025 ayant pour objet :
L'organisation du Salon Régional de l'artisanat dans la région de Casablanca -Settat, En lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30000,00 DH (Trente mille Dirhams et 00 Centimes).
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme deux millions trois cent Soixante-seize mille huit cent quarante Dirhams et 00 Centimes toutes taxes comprises (2.376.840,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32; 33 et 34 du Décret PN° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du Règlement de Consultation.

Royaume du Maroc
Société National
de Réalisation et de Gestion
des Equipements Sportifs
Avis d'appel d'offres ouvert
N°06/DRCS/2025/
SONARGES

«La réalisation des prestations de catering aux infrastructures gérées par la SONARGES au niveau de la région de Casablanca Settat»
Le lundi 3 novembre 2025à Dix Heures (10H00), il sera procédé, dans les bureaux de la direction de la salle couverte du Complexe Sportif Mohammed V, sis à Rue Alkaid Alachtar Maarif, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations de catering aux infrastructures gérées par la SONARGES au niveau de la région de Casablanca Settat. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :
• Montant minimal 2,019.600,00 dhs TTC (Deux millions dix-neuf mille Six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises)
• Montant maximal : 3.260.400,00 dhs TTC (Trois millions deux cent soixante mille quatre cents Dirhams Toutes Taxes Comprises)
Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à : 40.000,00 dhs (Quarante mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 7, 8, 13, 14, 16 et 17 du Règlement de consultation du présent appel d'offres.

Les concurrents doivent :
- Envoyer leurs plis via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Direction régionale de Casablanca Settat, à partir du deuxième tiers du délai qui court entre la date de publication d'AO de l'avis dans le Portail Marocain des marchés publics et la date prévue pour l'ouverture des plis.
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :
La Direction Régionale de la région de Casablanca Settat
Tél : 05 22 36 23 72

Royaume du Maroc
Société National
de Réalisation et de Gestion
des Equipements Sportifs
Avis de report relatif a l'appel
d'offres ouvert à majoration
N° 06/DRMS/2025/
SONARGES

La Direction Régionale de la SONARGES, région de Marrakech-Safi porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert à majoration : N° 0 6 / D R M S / 2 0 2 5 / SONARGES relatif à la : Prestation d'intérim pour l'animation des piscines relevant de la direction régionale Marrakech-Safi de la SONARGES» a été reportée comme suit :
Report de la date du dépôt et d'ouverture des plis du Mercredi 08 Octobre 2025 à 11H00 du matin au Mardi 14 Octobre 2025 à 12H00 du matin.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khémisset
Cercle d'Oulmès
Caidat de Maaziz
Commune de Maaziz
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 09/2025

Le 06/11/2025 à 13H, il sera procédé dans le Bureau de Monsieur le Président de la Commune de Maaziz à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix pour :
«Exploitation temporaire du souk hebdomadaire de la Commune de Maaziz, à partir de : 01/01/2026 au 31/12/2026».
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré de :
- Site électronique :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Quarante mille (40000,00) dirhams.
L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
Trois cents cinquante trois mille cinq cents trente neuf dhs et 00 cts
(353 539,00), à partir de :
01/01/2026AU 31/12/2026.
* Visite des lieux est fixé le : 30/10/2025à 12 h du midi
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, à 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics du : 15 chaabane1444 (08 mars 2023) .
- le dossier d'appel d'offre doit être déposé via le portail marocain des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.
« Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 02 de règlement de la consultation ».

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khémisset
Cercle d'Oulmès
Caidat de Maaziz
Commune de Maaziz
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 10/2025

Le 06/11/2025 à 14:00H, il sera procédé dans le Bureau de Monsieur le Président de la Commune de Maaziz à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix pour :
« Exploitation temporaire d'abattoir communal de la Commune de Maaziz, à partir de : 01/01/2026AU 31/12/2026.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré de :
- Site électronique :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Quinze mille (15 000,00) dirhams.
L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
Quarante sept mille cent soixante douze dhs et 00 cts (47 172,00)
A partir de : 01/01/2026AU 31/12/2026
* Visite des lieux est fixé le 30/10/2025 à 13 h après-midi.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des

articles 30, à 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marches publics du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) .
- Le dossier d'appel d'offre doit être déposé via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
« Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 02 de règlement de la consultation ».
* L'attributaire du marché est tenue de continuer l'exploitation au nouveau abattoir après son ouverture*

Royaume du Maroc
Ministère de l'Equipe
ment et de l'Eau
Direction Provinciale
de Sidi Kacem
Avis d'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
N° SK 63/2025

Le 30/10/2025 à 10 h 00 min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipeement du Transport, et de la logistique de Sidi Kacem sis au quartier administratif rue n°14 à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour objet :
Travaux de signalisation horizontale sur la route RR411 du PK 0+000 au PK 24+000 relevant la DPETL de Sidi Kacem Lot unique Province de Sidi Kacem-
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 123 960, 00 dhs (cent vingt-trois mille neuf cent soixante dhs 00 ct TTC),
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
2000,00 dhs (Deux mille dhs).
Il doit être dématérialisé et au nom de la Direction provinciale de l'Equipeement du Transport et de la Logistique de Sidi Kacem.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30, le 2ème paragraphe de l'article 32, l'article 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 4 et 10 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Université Mohammed V
de Rabat
Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales – Salé
Avis d'appel d'offres ouvert
simplifié sur offre de prix
N° 06/FDS/2025

Le 20/10/2025 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Salé à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert simplifié sur offres de prix,
Externalisation de la gestion du centre de photocopie de la faculté. Avenue Outa Hsain,
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :
Quatre-vingt mille Dirhams ttc (80 000,00 dhs ttc).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du Règlement de Consultation.

AL BAYANE

DOSSIER DE PRESSE : 311/1972

ISSN : 024679

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
MAHTAT RAKAS

RÉDACTION EN CHEF :
Najib AMRANI

RÉDACTION : Khalid Darfaf - Mbarek Tafi - Abdelaziz Ouairdih - Fairouz El Mouden - Mohamed Nait Youssef - Koutar Khennach - Aimen Bouzougaghe - Rouald Djibah -- Oussama Zidouhja - Karim Ben Amar - Mohamed Mostaphi - Hafsa Mokadem
E-mail: albayane@bayane.ma
TEL: 0522.46.76.76 (LIGNES GROUPÉES)

DIRECTEUR ARTISTIQUE :
Nasser JIBREEL

SERVICE TECHNIQUE :
Rahal M'hamed - Abderrahim Attaf - Fatima Adnali - Safaa Amzil - Issam Mat'aame - Amina Belhaoui

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER :
(Membre du Directoire)
Mohamed BOURAOUI

RESPONSABLE INFORMATIQUE :
Hassan AMMERTI

REPORTERS PHOTOGRAPHES :
Akil Ahmed Macao
Rédouane Moussa

RESPONSABLE COMMERCIALE
Meryem ALOUTA 0522467667
E-mail : meryem@albayane.press.ma

COMMERCIALE :
Maria GHICHA 0522467660
E.mail : maria@bayane.ma

ANNONCES ADMINISTRATIVES
CHAFRA Laila 0522467662
E.mail : annoncesfr@bayane.ma

Zahra Boury 0522467663
E.mail : annoncesar@bayane.ma

ANNONCES LÉGALES :
KHARTA Hayat 0522467661
E.mail : annonces@bayane.ma

DIRECTION COMMERCIALE & MARKETING
28 - 30 Rue Benzerte
- La Gironde - Casablanca
TEL : 0522.46.76.76 (L-G)
FAX: 0522.30.31.92
Site : www.albayane.press.ma

BUREAU DE RABAT :
10, Rue Gabès, Appt. 7, 3ème Etage
TEL. FAX: 0537206553
IMPRIMERIE & REDACTION:
28 - 30, Rue Benzerte
La Gironde - Casablanca
Tel-Fax : 0522.44.75.43

Tirage : Les imprimeries Albayane
Ce numéro a été tiré à 3.000 exemplaires

LES APPELS D'OFFRES - MAGAZINE & GRILLE CROISÉS

LES APPELS D'OFFRES

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
Direction Régionale
de Laâyoune-Sakia El Hamra
Délégation Provinciale
de Laâyoune
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
N° 19/ 2025/DMSL
(Séance publique)

Le 21/10/2025 à 10h30 min du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du Ministère de la santé et de la protection sociale de Laâyoune Route Es-Smara - Hôpital Hassan II des Spécialités - Laâyoune, l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix N°19/2025 pour : Fourniture et installation des équipements médico-technique , Matériels Soins -Examens destinées au ESSP, relevant de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale de Laâyoune, (lot unique) .
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot N° : Lot unique
Montant de la caution en lettre en DH : Seize mille dirhams
Montant de la caution en chiffre en DH : 16 000.00
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Objet : Fourniture et installation des équipements médico-technique, Matériels Soins -Examens destinées au ESSP, relevant de la Délégation provinciale de la Santé et de la Protection Sociale de Laâyoune, (lot unique).
Montant de l'estimation en lettre en Dirhams TTC : Huit cent six mille deux cent trois dhs 20 cts TTC.
Montant de l'estimation en chiffre en DH TTC : 806 203,20
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.
Quant à Dépôt et examen des prospectus, notices ou autres documents techniques prévue à l'article 17 du règlement de consultation, ils doivent être déposés dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de La Protection sociale à la province de Laâyoune Route Es-Smara - Hôpital Hassan II des Spécialités - Laâyoune, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

Royaume du Maroc
Chef de Gouvernement
Ministère Délégué auprès
du Chef du Gouvernement
Chargé de la transition
Numérique et de la Réforme
de l'Administration
Cadre du programme prévisionnel triennal modificatif des marchés publics
Conformément aux dispositions de l'article 17du décret n°2-22-431du15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel triennal modificatif des marchés que le Ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration à Rabat envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2025 est cité ci-après :
Type de services : Service
Objet des services : Maintenance et entretien du parc informatique du Ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la transition numérique et de la réforme de l'administration à Rabat.
Lieu d'exécution : Ministère délégué auprès du chef du Gouvernement chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration à Rabat
Estimation prévisionnelle : 700 000.00
Mode de passation : Appel d'offres ouvert
Période prévue pour le lancement : 4ème trimestre
Marché réservé à la PME : -
Type de services : Service
Objet des services : Maintenance préventive, corrective et évolutive du Portail National des Procédures et des Formalités Administratives « idarati.ma » pour le compte du Ministère délégué auprès du chef de gouvernement chargé de la

transition numérique et de la réforme de l'administration à Rabat
Lieu d'exécution : Ministère délégué auprès du chef du Gouvernement chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration à Rabat
Estimation prévisionnelle : 1 881 600.00
Mode de passation : Appel d'offres ouvert
Période prévue pour le lancement : 4ème trimestre
Marché réservé à la PME : -
Type de services : Service
Objet des services : Location de licences d'utilisation des services de Microsoft 365 pour le compte du ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration à Rabat
Lieu d'exécution : Ministère délégué auprès du chef du Gouvernement chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration à Rabat
Estimation prévisionnelle : 901 920.00
Mode de passation : Appel d'offres ouvert
Période prévue pour le lancement : 4ème trimestre
Marché réservé à la PME : -----

Royaume du Maroc
Fondation Mohammed VI
de Promotion des Œuvres Sociales
de l'Education- Formation
Avis d'appel d'offres ouverts
N°85/2025
Le 29 Octobre 2025, à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education- Formation : Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Hay Riad – Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Maintenance curative et préventive des serveurs pour la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Directeur Administratif et logistique au siège de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education- Formation, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et du site de la Fondation.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 DH (Cinq mille DH)
L'estimation des coûts établie par

le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 200 000,00 DH HT (Deux cent mille dirhams hors taxes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation du 01/04/2021.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Administratif et Logistique;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Toute demande d'éclaircissement doit être envoyée soit par Fax n°0537674929, ou via le portail des marchés publics, ou déposée au bureau d'ordre de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Marrakech-Safi
Province de Youssoufia
Pachalik de Chemaia
Commune de Chemaia
Direction des Services
Service Régie de Recettes
Avis d'appel d'offres ouverts
N° 13 /2025
Séance publique
Le Mercredi 29 Octobre 2025 à Dix (10) heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune Territoriale de Chemaia, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offre concernant la gestion déléguée des travaux d'exécution et d'équipements du Souk hebdomadaire Khmis Zima à la Commune Chemaia pour une période de 07 années.
- La caution provisoire est fixée à la somme de 1.000.000,00 dhs (Un million Dirhams), qui sera déposée à la caisse du Percepteur de Chemaia, contre récépissé.
- Le montant annuel minimal de l'exploitation est fixé à : 1.873.166,28 dhs (Un Million Huit Cent Soixante Treize Mille Cent Soixante Six Dirhams 28 Cts).
Les dossiers de participation seront remplis et présentés

conformément aux dispositions de l'article N° 8 du cahier des charges concernant la gestion déléguée des travaux d'aménagements du Souk hebdomadaire à la Commune Chemaia.
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents peuvent :
* Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de service régie des recettes de la commune de Chemaia.
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
* Soit les déposer électroniquement au portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Une visite du lieu est programmé pour le Mercredi 22 Octobre 2025 à Dix (10) Heures, lieu de départ la C.T de Chemaia.
(Pour toute autre information contacter le service de la régie des recettes à la commune).

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed
Ben Abdellah – Fès
Ecole Normale Supérieure
de Fès
Avis d'appels d'offres ouvert
N°04/2025

Le 29/10/2025 à 11h du matin, il sera procédé dans les locaux de l'Ecole Normale Supérieure de Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix séance publique n°04/2025 concernant la gestion en concession des buvettes de l'Ecole Normale Supérieure en deux lots.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ainsi que sur le site de l'Ecole Normale Supérieure de Fès : (www.ens.usmba.ac.ma).
L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage et le cautionnement provisoire sont fixés comme suit :
Lot n° : Lot 1 : Gestion en concession de la buvette du siège de l'Ecole à Bensouda
Estimation de la location en chiffres : 20,00,00 dhs TTC
Estimation de la location en lettres (DHS TTC) : Vingt mille dirhams.
Caution provisoire (DHS) : 3.000,00
Caution provisoire (en lettres) (DHS) : Trois mille dhs

Lot n° : Lot 2 : Gestion en concession de la buvette de l'annexe de l'Ecole (EX-ENSA)
Estimation de la location en chiffres : 15.00,00 dhs TTC
Estimation de la location en lettres (DHS TTC) : Quinze mille dirhams.
Caution provisoire (DHS) : 2.500,00
Caution provisoire (en lettres) (DHS) : Deux mille cinq cents dhs
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le soumissionnaire est tenu de visiter les lieux, une attestation de visite des lieux sera remise par le maître d'ouvrage au soumissionnaire. La date de la visite des lieux est fixée pour le 14/10/2025 à 11h00.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles05 et 08 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
de Casablanca- Settat
Préfecture de Casablanca
Commune de Casablanca
Arrondissement
Moulay Rachid
Direction des Services
Service des Marchés
et Affaires Financières
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix
N° 09/AMR/2025

Le lundi 20 octobre 2025, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de l'Arrondissement Moulay Rachid, sis à Hay Er Rahma, l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour : Achat de Petit Matériel de Jardinage pour l'Arrondissement Moulay Rachid.
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (119976,00 DH TTC)
(Cent dix-neuf mille neuf cent soixante-seize DH TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

(2000,00 DH) Deux mille DH.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Tiznit
Commune de Tiznit
Direction des Services
Communaux
Division des Affaires
Administratives,
Financières, Economiques
et Sociales
Service de Budget
et des Marchés
et les Ressources Humaines
Bureau des Marchés Publics
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix
N°49/2025

Le 24/10/2025 à 11 heures du matin, il sera procédé au siège de la Commune de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix portant sur : Acquisition d'un véhicule équipé d'un pulvérisateur à canon et d'un véhicule équipé de cages pour ramassage des chiens errants.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 22 500,00 DH (vingt-deux mille cinq cent Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 128 000.00 DH TTC (un million cent vingt-huit mille dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431(08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Salon du Cheval d'El Jadida

Les Forces auxiliaires au chevet du bien-être équin



La 16ème édition du Salon du Cheval d'El Jadida, qui se poursuit jusqu'au 5 octobre, constitue une occasion privilégiée de mettre en avant le bien-être du cheval, un facteur essentiel d'excellence, tant dans les missions de sécurité publique que dans les compétitions sportives équestres.

Le stand des Forces auxiliaires au sein de cette grand-messe professionnelle connaît, ainsi, une grande affluence de visiteurs, mus par la curiosité de découvrir les informations pertinentes concernant l'hébergement, l'alimentation, la préparation, outre le suivi médical de cet animal noble.
Dans ce contexte, le Capitaine Sami El Harti, des Forces auxiliaires, a expliqué que la participation à cette édition, qui se tient sous le signe: "Le bien-être du cheval, gage d'excellence dans la mission de sécurité publique et les compétitions sportives", est marquée par divers spectacles artistiques, apportant une touche festive à l'espace, ainsi que des

représentations musicales interprétées par la fanfare des Forces Auxiliaires, dans le but d'animer le Salon et de créer un cadre agréable de détente et de divertissement pour les visiteurs.
Il a ajouté, dans une déclaration à la MAP, qu'un spectacle inédit de cavalerie, illustrant l'harmonie et la symbiose entre le cavalier et le cheval, sera également présenté pour la première fois par les Forces auxiliaires.
Le stand des Forces auxiliaire s'articule autour de cinq axes à savoir le bien-être du cheval, l'escouade du cheval, le carrousel, le sport équestre et l'espace enfants.
Par ailleurs, cet espace présente la carte de déploiement des

escouades à cheval chargées d'assurer la sécurité publique sur les plages, dans les forêts, ainsi que sur les sites touristiques et sensibles, outre les performances réalisées lors des compétitions équestres, toutes disciplines confondues.
Une zone dédié aux enfants, dotée d'une interface interactive, est également mise en place pour permettre à cette catégorie de découvrir le monde du cheval et d'appréhender toutes les informations essentielles à ce sujet.
Les spectacles de musique sont également au rendez-vous, avec de nouveaux tableaux et mélodies, soigneusement sélectionnés pour plaire aux goûts d'un large éventail de publics.

GRILLE CROISÉS N°0011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

I- Victime de la folie des grands - II- Vague et éludée - Dans - III- Article - Morceau de poterie - IV- Subjonctif optatif - V- Pointe - Avec émulation (A l')- VI- Enervement - Possessif - VII- Endroit nommé - VIII- Un petit bout de terre - Qualificatif d'homme - IX- Assassinées - Invente - X- Pays d'Europe.

VERTICALEMENT :

1- Qualité tout juste moyenne - 2- Première femme - Jeu asiatique - Parcours - 3- Dépensées inutilement - 4- Champion - Inflammation de l'oeil - 5- Paille sur laquelle se reposent les animaux - Personnel - 6- Ornaments architecturaux - Possédas - 7- Office religieux - Lexique - 8- Chemins - 9- Nouveau - Habillées - 10- Lassitudes - Crie comme un cerf.

GRILLE CROISÉS N°0012

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

I- Chauffe lit - II- Baigne Florence - Lieu de représentation artistique- III- Souverain - Cavité - IV- Pour doubler - Petit oiseau - V- Choisi - Petite jupe - VI- Terni - Colères - VII- Personnage de la comédie italienne - Direction- VIII- Artiste français contemporain - IX- Numéral - Ventilée - X- Accolade.

VERTICALEMENT :

1- Juron - 2- Pour écouter - Dans le nom - 3- Lié - Afflue dans l'Aubangui - 4- Particules - Cibler - 5- Père d'Andromaque - 6- Dans le lot - Entre porte - 7- Qui voit l'avenir avec espoir - 8- Noircir - Dieu d'Egypte - 9- Genres d'Aléaccès - Tête d'édenté - 10- Liquide - Seule.

CESE

Les jeunes face à des obstacles persistants à l’insertion sociale et économique

Un rapport récent du Conseil économique, social et environnemental (CESE) souligne que les politiques publiques destinées à la jeunesse n’ont pas encore produit les effets escomptés. Cette tranche d’âge, qui représente près de 16 % de la population, reste confrontée à des difficultés majeures d’intégration économique et sociale, malgré un potentiel humain important. Le document met en évidence un investissement insuffisant dans cette ressource, générant frustration et désengagement chez de nombreux jeunes. Le CESE rappelle que le Maroc traverse une transition démographique, marquée par un ralentissement du taux de croissance naturelle de la population, passé de 2,61 % entre 1971 et 1982 à environ 0,85 % prévu entre 2014 et 2040. Ce ralentissement, associé à une croissance économique modérée, limite la capacité du pays à exploiter pleinement le potentiel de sa jeunesse. Selon le rapport, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint



36,7 % en 2024, tandis que 25,6 % d’entre eux ne travaillent pas et ne sont pas en formation ou scolarisés. La persistance du décrochage scolaire et la prévalence du travail informel privent une partie de cette population, et particulièrement les jeunes femmes, d’un revenu stable et d’une protection sociale adéquate.

Le rapport met également en lumière l’impact de ces difficultés sur les aspirations migratoires avec plus de la moitié des jeunes de 18 à 29 ans envisagent de quitter le pays, motivés pour 45 % d’entre eux par des raisons économiques, pour 18 % par des raisons d’études, et pour 15 % par la corruption. De plus, 70,4 % des jeunes chô-

meurs connaissent une période prolongée sans emploi, et 73,4 % n’ont jamais travaillé, soulignant les limites des dispositifs existants de formation, d’orientation et d’accompagnement vers l’emploi. Le CESE alerte en outre sur le décalage entre diplôme et emploi vu que le taux de chômage des jeunes diplômés de l’enseignement supérieur atteint 61,2 %, révélant un écart entre compétences académiques et besoins du marché du travail. Par ailleurs, la multiplicité des programmes de soutien à l’emploi, souvent mal coordonnés, limite leur visibilité et leur impact réel, l’entrepreneuriat, choisi par nécessité plus que par opportunité, reste freiné par des obstacles financiers, administratifs et techniques. Les disparités territoriales et de genre accentuent également ces difficultés puisque les jeunes des zones rurales font face à l’éloignement, au coût élevé du transport et à l’insuffisance des services d’accompagnement, tandis que les jeunes femmes rencontrent des obstacles supplémentaires liés à la mobili-

té et à l’autonomie, ce qui accentue les migrations internes et internationales. Le rapport signale également que le travail non déclaré touche près de la moitié des jeunes en milieu urbain et 58,8 % en milieu rural, avec une incidence plus forte chez les femmes, une précarité qui contribue à un sentiment d’exclusion sociale et à des troubles psychologiques comme l’anxiété et la dépression, notamment chez les jeunes NEET, ce qui peut renforcer leur attrait pour la migration. Face à ces constats, le CESE recommande de repenser les politiques publiques en plaçant les jeunes au centre du développement national. Les préconisations incluent le renforcement de la formation professionnelle et technique, un meilleur accès à l’emploi pour les femmes et les jeunes ruraux, le soutien à l’entrepreneuriat, l’amélioration du cadre institutionnel, la transparence dans le suivi des programmes et la création d’une instance nationale pour l’évaluation et l’accompagnement des initiatives, avec la participation directe des jeunes dans l’élaboration des politiques.

À l’initiative de la Fondation Al Mada et l'INPT

Lancement à Rabat d’un Master Data & IA

La Fondation Al Mada et l’Institut National des Postes et Télécommunications (INPT) ont lancé, lundi à Rabat, un Master Data & IA, unique au Maroc, qui combine formation académique et expérience professionnelle en alternance rémunérée, en présence d’un parterre d’étudiants et de l’ensemble des parties prenantes du programme. D’une durée de deux ans, ce Master s’adresse aux titulaires d’une licence en mathématiques, informatique ou physique et s’articule autour d’une première année de tronc commun, suivie d’une deuxième année de spécialisation. Ce programme se distingue par une spécificité unique au Maroc : un parcours en alternance rémunérée, alliant formation académique et expérience en entreprise sur toute la durée des deux années. Il ambitionne de former une nouvelle génération de talents hautement qualifiés, capables d’accompagner et de stimuler les transitions numériques et technologiques du Royaume. La première promotion, composée de 30 étudiants retenus à l’issue d’un processus de sélection rigoureux, fondé sur l’examen du dossier académique, un concours écrit et des épreuves orales, a entamé les cours le 22 septembre dernier, alors que la première immersion en entreprise est prévue dès janvier 2026. Cette expérience pilote à vocation à se développer permettra, dans les prochaines années, de former un nombre croissant d’étudiants.

Quatre entreprises de référence accompagnent cet ambitieux programme, à savoir Attijariwafa bank, inwi, Managem et Marjane Group, qui accueilleront les étudiants pendant des périodes prédéterminées et les accompagneront avec l’INPT tout au long du cursus. La formation, prise en charge par la Fondation Al Mada et ses partenaires, est prodiguée par des enseignants-chercheurs et des professionnels expérimentés. Elle intègre des cas pratiques issus des entreprises partenaires et accorde une place centrale aux soft skills, afin de préparer les étudiants à devenir des acteurs clés de la transformation digitale nationale. Dans un contexte où la Data et l’Intelligence Artificielle redéfinissent les modèles économiques et les compétences clés des entreprises, le Master Data & IA ambitionne de former des data scientists et data engineers alliant expertise technique, vision stratégique et responsabilité numérique. À travers ce programme, la Fondation Al Mada réaffirme donc son engagement en faveur du "Positive Impact", en soutenant une éducation de qualité, résolument orientée vers les métiers d’avenir et en adéquation avec les besoins réels du marché. De son côté, l’INPT confirme sa position d’acteur de référence nationale dans la formation d’excellence au service de la transformation digitale du Maroc. Arès avoir mis en avant la conviction forte der-

rière la création de ce master, le président de la Fondation Al Mada, Hassan Ouriagli, a estimé que "l’avenir de nos économies, de nos entreprises et de nos sociétés se jouera dans la maîtrise et l’usage responsable des données et de l’IA". "Nous sommes à un moment charnière où ces technologies ne sont plus une option, mais un impératif stratégique", a souligné M. Ouriagli, affirmant à travers ce programme, la volonté d’investir dans le capital humain, de préparer une nouvelle génération de talents capables non seulement de manier des outils technologiques de pointe, mais aussi d’en comprendre les implications éthiques, économiques et sociales. Il a, en outre, exprimé le vœu que ce master soit non seulement un lieu de formation académique, mais aussi un laboratoire d’idées, d’innovation et de coopération entre le monde académique et le monde économique, au service de notre pays et du continent. "Ce Master illustre pleinement notre mission : former des profils hautement qualifiés, capables de répondre aux grands défis de la transformation numérique et technologique du Royaume", a indiqué, pour sa part, le directeur par intérim de l’INPT, Ahmed Tamtaoui. Grâce à ce partenariat avec la Fondation Al Mada, a-t-il soutenu, "nous offrons à nos étudiants une formation de pointe, conjuguant rigueur académique et expérience professionnelle, afin de préparer les talents dont le Maroc a besoin pour son avenir".



LES ECHOS D'EL JADIDA

Par Abdellah Hanbali

Un collège inauguré... sans eau potable Quand l’école devient un désert

Voilà encore une absurdité qui illustre le gouffre entre les discours officiels et la réalité du terrain. À la commune rurale de Chaïbate, le collège Imam Chafii, flam-bant neuf, a ouvert ses portes en septembre 2023. Construit dans le cadre d’un programme de lutte contre la pauvreté et l’exclusion en milieu rural, l’établissement devait incarner l’espoir pour plus de 500 élèves issus de douars enclavés. Mais un an après, ce même collège fonctionne... sans une seule goutte d’eau potable. L’école, censée lutter contre la déscolarisation, se transforme en calvaire quotidien pour les élèves et leurs enseignants. Comment étudier dans un lieu où il n’y a pas d’eau pour boire, se laver ou assurer le minimum d’hygiène ? Comment parler de droit à l’éducation quand ce droit élémentaire, l’accès à l’eau, est bafoué ? Le plus choquant, c’est que l’établissement a bel et bien été inauguré officiellement, comme si tout allait bien. Mais derrière les rubans coupés et les belles photos souvenirs, les réalités sont amères : des sanitaires inutilisables, une hygiène inexistante, et des centaines d’enfants obligés d’apporter chacun leur petite bouteille d’eau pour tenir la journée. Le conseil communal de Chaïbate, quant à lui, refuse de financer le raccordement sous prétexte de manque de moyens. Une excuse qui ne tient pas face à l’urgence. D’autant que des conventions existent entre la province d’El Jadida, l’ONEE, la Lydec et le ministère de l’Éducation pour doter les établissements scolaires en milieu rural d’eau potable. Alors, pourquoi ce collège a-t-il été « oublié » de la liste ?



En attendant, la commune envoie une citerne chaque semaine, de quoi remplir quelques bidons, rien de plus. Un bricolage indigne d’un service public, et encore moins d’une école censée être un lieu d’apprentissage et de dignité. Ce scandale pose une question fondamentale : comment ose-t-on inaugurer une école sans eau ? Comment les responsables expliquent-ils qu’au Maroc, en 2025, des centaines d’élèves soient privés de ce droit vital ? Les parents d’élèves, les enseignants et les associations locales tirent la sonnette d’alarme : il est temps que l’on cesse de bricoler avec l’avenir de nos enfants. Le raccordement à l’eau n’est pas un luxe, mais un droit. Et il revient aux autorités locales, provinciales et nationales de l’assurer immédiatement. Parce qu’une école sans eau, c’est une école condamnée à l’échec.

Azzedine Amanallah victime d’une intoxication alimentaire Un énième signal d’alarme sur l’hygiène à El Jadida

L’un des plus grands numéros 10 de l’histoire du football marocain, Azzedine Amanallah, a été victime d’une intoxication alimentaire aiguë ayant nécessité son transfert en urgence vers une clinique privée. Une nouvelle qui a suscité l’émoi parmi les amateurs de football, notamment ceux du DHJ, où le joueur a longtemps brillé avant de poursuivre sa carrière en France, à Besançon puis à Niort. À tel point que le quotidien L’Équipe l’avait un jour classé parmi les meilleurs meneurs de jeu en France, juste derrière Michel Platini. Mais au-delà de l’émotion, cet incident remet cruellement en lumière les failles du système d’hygiène et de contrôle alimentaire dans notre ville. En cette fin de septembre et début octobre, marquée par une canicule inhabituelle, les risques d’intoxication se multiplient, surtout lorsque la chaîne du froid n’est pas respectée. Ce manquement, malheureusement courant, continue de provoquer des accidents parfois tragiques. Le service d’hygiène, censé veiller à la sécurité alimentaire, se distingue par son inefficacité chronique, tandis que nos élus se réfugient derrière les excuses désormais classiques : manque de personnel qualifié, de moyens techniques et de matériel de contrôle. Des arguments qui ne tiennent plus face à la récurrence de ces situations, dont les citoyens restent les premières



victimes. Il est urgent que ces carences structurelles soient corrigées, car la santé publique ne saurait rester otage d’une gestion approximative. En attendant, souhaitons un prompt rétablissement à ce joueur d’exception, fier d’El Jadida et artiste du ballon rond qui, une fois encore, fait parler de lui, mais cette fois pour de bien tristes raisons.

Journée internationale des personnes âgées 2025

Promouvoir une société pour tous les âges

■ Ouadirhi Abdalziz

La Journée mondiale des personnes âgées de l'ONU 2025, placée sous le slogan « Les personnes âgées, moteurs de l'action locale et mondiale : nos aspirations, notre bien-être et nos droits », souligne l'impact transformateur des seniors dans l'élaboration de sociétés robustes et justes. Au lieu d'être de simples bénéficiaires, les personnes âgées sont des catalyseurs du progrès, partageant leur savoir et leur expérience dans des secteurs tels que l'équité de santé, la sécurité financière, la résilience communautaire et la promotion des droits de l'homme. L'espérance de vie moyenne dans le monde a atteint 73,5 ans en 2025, soit une augmentation de 8,6 ans depuis 1995. Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a plus que doublé, passant d'environ 541 millions en 1995 à 1,2 milliard en 2025, et devrait atteindre 2,1 milliards d'ici 2050. D'ici 2080, les personnes âgées de 65 ans ou plus seront plus nombreuses que les enfants de moins de 18 ans. Cette journée du 1er octobre 2025, devait être une occasion pour rendre un très grand hommage à nos parents, grands-parents, et nos concitoyens du troisième âge, mais malheureusement elle est passée sous silence pour des causes évidentes, et très peu sont ceux qui ont saisi cette occasion pour en parler.

Qu'en est-il au Maroc ?

Le dernier rapport du conseil économique, social et environnemental nous apprend que le Maroc compte désormais 5 millions de citoyens de plus de 60 ans, soit 13,8% de la population. De son côté le haut-Commissariat au Plan(HCP) a présenté des projections démographiques réalisées, précisant que d'ici 2030, l'effectif des aînés de 60 ans et plus atteindrait un peu plus de six millions. Le HCP prévoit qu'à l'horizon de 2050, l'effectif des personnes âgées au Maroc devrait atteindre 10 millions de personnes. Si actuellement un peu plus de la moitié (51%) des seniors sont des femmes, leur part atteindrait 52,2% en 2030, en raison de l'augmentation plus rapide de l'espérance de vie à la naissance chez le sexe féminin.

En effet, le phénomène du vieillissement de notre population est lié à la progression de l'espérance de vie après 60 ans, on a gagné plus de 16 ans de vie en plus. Les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 76 ans et les hommes 74 ans.

Les dures lois d'une réalité amère

Mais cet allongement de la durée de vie n'est pas réparti d'une manière uniforme dans le corps social, et n'est surtout pas synonyme de joie de vivre, de calme, de sérénité.

Cet allongement de vie profite beaucoup plus à ceux qui ont les moyens financiers, quant aux personnes âgées sans soutiens, ni familles ou ceux qui sont abandonnés dans la rue. C'est la confrontation aux dures lois d'une réalité souvent dangereuse, voire même mortelle qui les attend, les souvenirs choquants et traumatisants de la pandémie du Covid sont encore vivaces dans nos esprits pour nous rappeler des réalités souvent amères, pénibles, de la vulnérabilité, de l'extrême fragilité et de la précarité dans laquelle vivent ou survivent de nombreuses personnes âgées suivent abandonnés à leur triste sort.

Vulnérabilité et précarité extrême

Dans bien des cas, ces personnes âgées sont atteintes, souffrantes de maladies lourdes, de longue durée, handicapantes, qui nécessitent pour leur prise en charge des structures adaptées, un personnel qualifié, formé à ce type de situation. Parmi ces maladies, il y a lieu de citer le diabète, les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies ostéo-articulaires (rhumatisme et arthrose) et les affections ophtalmologiques. En plus de ces maladies reconnues comme celles du troisième âge, nous signalons des cas de dépression nerveuse.

Les personnes âgées vivant dans la précarité, que nous croisons dans un coin de rue, ont des agissements, des comportements de malades mentaux, nécessitant d'être pris en charge dans un service spécialisé, malheureusement ce n'est pas toujours le cas.

Souvent, ces personnes âgées se retrouvent dans le centre social de Tir Mellil. Ce centre abrite la majorité, des personnes âgées abandonnées et représentent plusieurs cas de malades handicapés et de malades psychiques...



On trouve toutes sortes de pathologies, à côté de personnes saines, mais affaiblies et donc vulnérables. Le personnel dans ces structures n'a pas une formation adéquate, ni une qualification pour pouvoir prendre en charge ces personnes âgées. Bref, c'est du replâtrage. Se pose alors le problème de la prise en charge de ces personnes, en milieu spécialisé, adapté disposant de tous les moyens tant humains, que matériels pour pouvoir accomplir dans d'excellentes conditions la prise en charge des personnes âgées malades en situation de vulnérabilité et de précarité.

A quand une approche humaniste pour nos seniors ?

C'est très bien de construire des établissements hospitaliers High class, sur une superficie de 280.000 m², et 25 étages, et 600 lits comme le nouveau CHU d Rabat, des centres de santé de premier et deuxième niveau, de les équiper. Mais dans une vision humaniste, et une

approche d'équité dans l'accès aux soins pour tous, il est logique que le Maroc consacre aussi des moyens et des structures adaptées pour nos seniors. C'est-à-dire des hôpitaux de gériatrie.

Les structures d'hébergement gériatriques sont des lieux de vie. Leur mission consiste à accueillir des personnes âgées qui ne peuvent plus rentrer au domicile, qui n'ont nulle part où aller.

On devine aisément que tout cela demande des moyens énormes. Il s'agit dès à présent d'élaborer des stratégies susceptibles de répondre efficacement et de manière pérenne à la problématique de la prise en charge des personnes âgées vulnérables en situation de précarité. La participation de différents départements ministériels, est de ce fait indispensable, comme doit aussi l'être celle des ONG, des associations, et partant de l'ensemble de notre population. Car le vieillissement nous concerne tous, et qui sait si demain nous-mêmes...

Réunis à l'occasion de la 8ème édition du congrès de l'Association des Pharmaciens Marocains M Pharma Les pharmaciens saluent leur rôle humanitaire et alertent sur la crise persistante du secteur

Réunis à l'occasion de la huitième édition de leur congrès international, les membres de l'Association des Pharmaciens Marocains M Pharma ont mis en lumière la dimension humanitaire de leur métier, tout en tirant la sonnette d'alarme sur la situation préoccupante du secteur pharmaceutique au Maroc. Placée sous le thème « Le pharmacien humanitaire », cette rencontre a rassemblé à Rabat des professionnels venus de différentes régions du Royaume et de l'étranger.

Les travaux du congrès ont rappelé la contribution essentielle des pharmaciens lors des crises majeures qu'a connues le pays, notamment après le séisme d'Al Haouz et durant la pandémie de Covid-19. Présents sur le terrain, ils ont apporté médicaments, réconfort et soutien moral aux populations sinistrées. Plusieurs intervenants ont également évoqué d'autres actions menées par les membres de M Pharma, comme le forage de puits dans des zones rurales touchées par la pénurie d'eau, ou encore l'aide directe aux familles vulnérables.

Pour les participants, le rôle du pharmacien dépasse largement la simple délivrance de médicaments. Il s'étend à la sensibilisation sanitaire, au conseil thérapeutique et à l'appui aux politiques publiques de santé. Or, nombre d'entre eux déplorent que le ministère de tutelle continue



d'écarter les pharmaciens de la conception des stratégies nationales de santé.

Dans son discours d'ouverture, Hasnaa Mamouni, présidente de M Pharma, a salué les « rôles pionniers » des pharmaciens au service de la société. Elle a mis en avant

leur mobilisation lors des catastrophes naturelles récentes au Maroc et à l'étranger, citant le séisme d'Al Haouz et l'ouragan Daniel en Libye. Elle a également évoqué l'engagement humanitaire des pharmaciens dans la bande de Gaza, où plusieurs d'entre eux continuent

d'intervenir malgré des conditions dramatiques.

Abordant la situation du secteur, Mme Mamouni a dénoncé la dégradation du dialogue avec le ministère de la Santé, évoquant « l'échec d'un travail conjoint de deux ans ». Elle a qualifié le nouveau projet de décret sur la fixation des prix des médicaments de « confus » et contraire aux engagements pris par l'administration, estimant qu'il ne répond pas aux véritables difficultés du métier.

En clôture, le congrès a formulé plusieurs recommandations, dont la révision du projet de décret ministériel selon une approche participative, la mise en place d'un nouveau modèle économique pour les pharmacies, le renforcement du contrôle sur la vente illégale de médicaments, ainsi que l'organisation rapide des élections des conseils régionaux de l'Ordre des pharmaciens. Les congressistes ont enfin plaidé pour la modernisation du cadre juridique régissant la profession, toujours régi par des textes hérités du Protectorat.

À travers ce congrès, M Pharma a voulu rappeler que le pharmacien n'est pas seulement un professionnel de santé, mais aussi un acteur social et humanitaire de premier plan, au service de la population et du bien-être collectif.

Point de vue

Le mouvement "Gen Z" : genèse, développement et perspectives

■ Par Marouane Belimam



Le Mouvement GenZ prend aujourd'hui une tournure inquiétante, au niveau du globe comme un phénomène mondialisé impliquant les jeunes résidant et évoluant et s'activant dans la quasi-totalité sur le virtuel.

Que ce soit à Madagascar, au Népal ou au Maroc, les éléments de constat sont communs à plusieurs égards.

À Madagascar, la contestation a déjà conduit à l'usage de moyens violents tels que bombes lacrymogènes et tirs à balles réelles, au Népal le vandalisme et le lynchage a fait le tour du monde et au Maroc les mêmes comportements de destruction sont pointés du doigt.

Mais d'où vient cet engouement et cette ardeur de réaction chez une partie des manifestants?

Les déclencheurs sont largement partagés : insatisfaction sociale, absence de réponses concrètes des gouvernements, revendications de justice et de droits essentiels. Les acteurs principaux sont les coalitions de jeunes, coordonnées via des plateformes comme Discord ou Telegram, avec une forte propagation

médiatique sur Instagram qui, loin d'apaiser, tend parfois à jeter de l'huile sur le feu.

Les résultats de ces mobilisations ne sont pas négligeables : chute des gouvernements et transformation institutionnelle au Népal, alternance politique par la rue à Madagascar, mais aussi des scènes de violences extrêmes sans issue claire.

Au Maroc, la dynamique est différente. Le pays a déjà connu des mouvements majeurs – le 20 février en 2011 et le Hirak du Rif en 2016–2017 – qui ont montré que toute escalade violente entraîne une réponse adéquate alliant le politique et le sécuritaire dans une harmonie propre aux marocains.

Les jeunes en ont retenu une leçon essentielle : la violence ferme le dialogue et isole le mouvement. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les jeux vidéo ou les films violents conditionneraient leur comportement, une grande partie de la Gen Z marocaine distingue nettement violence virtuelle et engagement réel.

Cette génération, fortement influencée par la culture occidentale à travers les réseaux sociaux, les films et les séries, développe une conscience politique qui tend vers la réforme plutôt que la destruction. Dans l'imaginaire collectif marocain, la violence reste synonyme de chaos, la « fitna », rejetée socialement et religieusement. Le développement de ce phénomène au Maroc est étroitement lié aux réseaux

sociaux, qui jouent un rôle central dans la diffusion d'images choquantes et de discours parfois haineux. Cette domination numérique met en évidence la faiblesse de la communication institutionnelle face à la puissance d'influence de ces nouvelles plateformes. À titre de comparaison, des pays comme la Chine maîtrisent étroitement cette dimension digitale, alors que le Maroc subit son impact sans véritable stratégie.

Quelles solutions ? Il apparaît difficile d'envisager de stopper un tel mouvement sans réactivité politique. Les autorités doivent répondre par des mesures concrètes, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Parmi les nombreuses pistes possibles, certaines sont simples mais symboliques, comme la mise en place de badges de pointage pour lutter contre l'absentéisme médical, garantissant un suivi transparent des heures de travail et une rémunération en conséquence. Au-delà, seule une volonté réelle de réforme peut apaiser une jeunesse qui ne demande qu'à être entendue. Les mécanismes de relais et d'encadrement virtuel est le grand challenge, pour booster l'adhésion à des entités d'encadrement maîtrisant le digital et épousant les arguments de l'idéologie universaliste chantant la liberté et l'amélioration de tous les vecteurs de développement individuel et collectif à même de trouver le compromis idoine conciliant et le virtuel et le réel.

Au pays du soleil couchant !

■ Par Al Atlassi Fawaz



Contre vents et marées ! Contre houles et courants, la barque de la liberté arrive toujours à bon port, même naufragée !

La GenZ212, un petit mouvement par l'âge des partisans mais grand par la pureté de leur revendications. A vu l'aurore de l'espoir d'un Maroc incorruptible et égalitaire. Rêvant d'une politique qui prônerait l'être humain contre les privilèges d'un rang social qui nourrit l'impunité.

Le soleil se lève au Japon comme à son habitude, illuminant la terre de ses rayons, redonnant l'espoir et la vie aux êtres vivants, le Japon connu pour ses exploits technologiques, sa renaissance économique qui a suivi la deuxième guerre mondiale, et sa contribution inestimable et inéluctable à l'essor informatique industriel du monde ou nous vivons...

De l'autre côté Le Maroc, terre des braves guerriers qui n'ont cessé de repousser les assaillants, terre de conquérants qui par leur ténacité ont pu étendre leurs fronts.

Entretien avec l'artiste peintre Ahmed Bennani

La métamorphose comme acte de révélation

“ Reconnu comme l'une des voix singulières de l'art contemporain marocain, Ahmed Bennani explore depuis longtemps le motif du voile, entre ce qu'il dissimule et ce qu'il révèle. Avec son exposition « Métamorphoses du fil au point », inaugurée le 30 septembre à l'Eden Art Gallery de Casablanca et visible jusqu'à fin octobre, il approfondit cette quête en érigeant le fil et le point en langage plastique inédit. Ainsi, lors du vernissage, l'artiste a livré les clés de sa démarche et de son inspiration. ”

■ Romuald Djabioh

→ **Al Bayane : Qu'est-ce qui vous a inspiré le choix du fil comme matière et du point comme geste central ?**

Ahmed Bennani : Le fil n'est pas qu'une matière : c'est une métaphore. Depuis mes débuts, le voile — ce qu'il dissimule et ce qu'il laisse entrevoir — m'interpelle. Le fil en est la prolongation. Le point, geste minimal, devient la brique de ce voile que je tisse entre le monde et nous. Chaque point est un pixel, une unité de sens. Ce n'est pas un choix artisanal, mais philosophique : il s'agit d'un langage pour questionner l'apparence, l'identité et la perception.

→ **Comment définissez-vous la « métamorphose » dans votre démarche ?**

C'est le processus même de création. Le fil, symbole du voile social ou intime, se transforme par la répétition du point en une surface abstraite, presque vibrante. Ce voile, fait pour cacher, devient un espace de révélation. Le spectateur, en s'approchant, découvre une multitude de points : il est invité à traverser la surface, à voir au-delà du visible. La métamorphose, c'est celle du regard.



→ **Votre travail mêle tradition et art contemporain. Comment les articulez-vous ?**

Je dialogue avec la tradition par le symbole, non par la technique. Le voile, objet millénaire, devient ici un concept plastique. Mon geste répétitif peut évoquer l'artisanat, mais son intention est autre : transformer la patience du geste ancien en langage contemporain. C'est une manière d'interroger la tension entre opacité et transparence dans notre monde saturé d'images.

→ **Y a-t-il une dimension spirituelle dans votre œuvre ?**

Absolument. Le fil et le point deviennent des actes de méditation. Chaque point est une respiration, un moment de silence. Je tisse un voile métaphysique, un moucharabieh intérieur qui filtre la lumière sans jamais tout dévoiler. Ce voile protège et révèle à la fois. Il ne s'agit pas d'exposer brutalement, mais de trouver une transparence juste, une distance qui permette la contemplation.



→ **Quelle place occupe le spectateur dans ce processus ?**

Une place essentielle. Le spectateur achève l'œuvre par son regard. Je lui tends un voile, à lui de choisir : rester à la surface ou oser traverser. Mon travail n'impose pas une lecture, il invite à une expérience intérieure, à un dialogue avec soi-même à travers la matière.

→ **Quels défis avez-vous rencontrés dans la création de cette série ?**

La lenteur du processus est une épreuve. Chaque point doit rester un acte conscient. Le danger est de tomber dans la simple décoration. Il faut préserver la densité spirituelle du geste. C'est un travail d'ascèse, où l'artiste doit se vider pour que l'œuvre puisse se remplir de présence.

sence.

→ **En quoi cette exposition marque-t-elle une étape importante de votre parcours ?**

Elle incarne la maturité de mon langage. Après avoir exploré le voile à travers la photographie, je le matérialise ici dans sa forme la plus pure, plus abstraite, plus universelle. C'est le passage de la représentation à l'incarnation. Une étape où fond et forme ne font plus qu'un, où le concept devient matière. Rappelons que l'artiste Ahmed Bennani est peintre, photographe et sculpteur, né à Fès en 1976. Ses œuvres explorent la présence du corps, la sensualité et la matérialité des formes. Par son approche pluridisciplinaire et son goût pour l'abstraction mystique, il crée des univers où se croisent figuration et spiritualité, mémoire et contemporanéité.

AYWA 2025

Quand les voix féminines africaines réinventent le grand écran

■ Hafsa Mokadem

Dix jeunes réalisatrices venues des cinq sous-régions africaines se rassemblent au Maroc pour un voyage artistique inédit à l'occasion de la résidence African Young Women in Action (AYWA), qui se déroule du 15 septembre au 27 octobre 2025. Initiée par la Fondation Tamayouz Cinéma et l'UNESCO, en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, la Story School, La Prod, Digital Factory et Intelcia, et soutenue par la République populaire de Chine, cette résidence offre aux talents émergents africains un cadre d'apprentissage, de création et de valorisation unique.

Un laboratoire de cinéma africain novateur

AYWA se veut un manifeste pour la reconnaissance des voix féminines africaines et la promotion d'un cinéma ambitieux et audacieux. Sous la direction de Lamia Chraïbi, productrice et fondatrice du programme, les réalisatrices bénéficient de l'accompagnement d'experts majeurs du 7e art africain, parmi lesquels le réalisateur multi-

disciplinaire Hicham Lasri et le César Abderrahmane Sissako, ainsi que d'un réseau de professionnels internationaux. Pendant six semaines, ces jeunes créatrices développent, tournent et post-produisent leurs court-métrages dans un cadre professionnel exigeant, tout en vivant une immersion humaine et culturelle enrichissante. Chaque film devient ainsi une pièce d'un puzzle collectif : une anthologie panafricaine, prête à rayonner sur les écrans du continent et au-delà.

Une démarche collective et innovante



« L'originalité du programme repose sur un double objectif : permettre à chacune de réaliser une œuvre personnelle tout en construisant ensemble une anthologie commune. Cette collection de films, inspirée par les centres d'appel de Casablanca, véritables carrefours culturels et symboles d'échanges, constitue un véritable proof of concept pour un cinéma africain collectif et ambitieux », explique Lamia Chraïbi.

Des voix africaines puissantes et diversifiées

Le programme réunit des réalisatrices venant de Namibie, Botswana, Éthiopie, Kenya, Cameroun, République centrafricaine, Libéria, Sénégal, Égypte, Algérie et Maroc. Il met en avant la pluralité des regards féminins et leur capacité à raconter des histoires ancrées dans les réalités africaines, tout en dialoguant avec le monde. La résidence se conclura le 27 octobre à la Cinémathèque Marocaine de Rabat, avec la projection en avant-première des films des dix résidentes, suivie d'un événement de networking réunissant producteurs, diffuseurs, plateformes, festi-

vals et partenaires institutionnels. Cette occasion permettra d'établir des liens durables et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les futures figures du cinéma africain.

Des partenaires engagés pour la créativité africaine

AYWA s'inscrit dans la mission de la Fondation Tamayouz Cinéma, créée en 2019 par cinq professionnelles marocaines pour favoriser la formation, le mentorat et l'accès aux opportunités dans le cinéma africain. Avec le soutien de l'UNESCO, de la République Populaire de Chine, de l'UM6P, de la Story School, de La Prod, Digital Factory et Intelcia, le programme reflète une vision commune : investir dans la créativité africaine aujourd'hui, c'est préparer le futur du cinéma mondial. Le 27 octobre, le public et les professionnels auront l'opportunité unique de découvrir le travail de ces jeunes réalisatrices, témoins du dynamisme et du renouveau du cinéma africain, et de célébrer la puissance des voix féminines sur la scène artistique internationale.

Figure majeure de la modernité plastique marocaine

Mohamed Hamidi tire sa révérence

■ Mohamed Nait Youssef

Triste nouvelle. Le paysage artistique national est en deuil. Mohamed Hamidi, figure majeure des arts plastiques, s'en est allée. Une grande perte. «C'est avec une profonde tristesse et une immense émotion que nous annonçons le décès de Mohamed Hamidi, artiste majeur et figure essentielle de la scène artistique marocaine et internationale. », a annoncé la galerie 38, lundi 6 octobre. Une référence importante dans l'art plastique marocain, Mohamed Hamidi a laissé derrière lui une œuvre singulière et empreinte indélébile. Il était l'un des premiers artistes marocains de l'ère post-coloniale à rejoindre comme élève l'École des beaux-arts de Casablanca.

Hommage à un pionnier...

Mohamed Hamidi figure parmi les artistes de l'exposition-manifeste de la place Jamaa El Fna en 1969, au côté

de grands noms tels que Ataallah, Belkahia, Chebaa et Melihi. Fondateur de l'Association marocaine des arts plastiques, il vit et travaille entre Azemmour, Casablanca et Grasse, en France. Sa carrière, jalonnée d'expositions depuis 1958, s'est déployée sur la scène nationale



et internationale. «Mohamed Hamidi n'était pas seulement un peintre d'une rare sensibilité - il était une âme généreuse, un passeur, un bâtisseur de formes et de liens. Depuis plus de six décennies, son œuvre a accompagné les grandes mutations de l'art moderne au Maroc, tout en restant fidèle à une quête profondément humaine : celle de la couleur, du rythme, de la vie.», c'est par ces mots que la galerie 38 a rendu un vibrant hommage à l'artiste peintre. Et d'ajouter : « au-delà de l'artiste, nous perdons un ami très cher, un guide, un homme d'une immense humilité et d'une générosité rare. Dans son atelier, tout était dialogue entre la

matière et la lumière, entre les générations, entre les cultures. Hamidi savait écouter, transmettre, encourager. Son œuvre continuera de vivre, de rayonner, de nous rappeler que peindre, pour lui, c'était célébrer le monde dans toute sa complexité et sa beauté. »

L'héritage d'une vie dédiée à l'art...

Mohamed Hamidi a ouvert les yeux à la ville blanche, Casablanca, en 1941. Il fut l'un des pionniers de la modernité plastique marocaine. Membre fondateur de l'École de Casablanca, il a œuvré à ouvrir la peinture à de nouvelles dimensions, en mêlant tradition et abstraction, geste et mémoire, enracinement et ouverture. «Son travail, d'une vitalité inépuisable, a su transformer le signe, le corps, la nature en véritables espaces de respiration et de liberté. », a affirmé la galerie 38. Avec le départ de Mohamed Hamidi, la scène artistique nationale a perdu l'un de ses piliers importants.



Ligue 1

Remanié, Paris freiné à Lille mais toujours en tête

Avec une équipe titulaire largement remaniée, le Paris Saint-Germain a été tenu en échec à Lille (1-1) dimanche lors de la septième journée de Ligue 1, mais conserve la tête avant la trêve internationale.

Paris a été rejoint en fin de match après un but d'Ethan Mbappé (85e), qui a répondu à un coup franc somptueux de Nuno Mendes (66e), et n'a qu'un point d'avance (16 contre 15) devant ses poursuivants Marseille, Strasbourg et Lyon. À l'inverse, Lille accuse du retard sur les places européennes (7e, 11 pts), une semaine après son deuxième revers de rang en championnat, contre Lyon. Au regard du onze titulaire du club de la capitale, il semblait bon de l'affronter ce soir d'automne, sous le toit fermé de l'enceinte de Villeneuve-d'Ascq: de l'équipe de départ en finale de la dernière Ligue des champions, il ne restait que Willian Pachó. Il était entouré de Lucas Beraldo, Warren Zaïre-Emery au poste d'arrière droit - en phase défensive - et, plus haut, trois des "titis" vainqueurs à Barcelone (2-1) mercredi en Ligue des champions: Senny Mayulu, Quentin Ndjantou et Ibrahim Mbaye. À part un raté de Bradley Barcola, parti seul défier Berke Özer (43e), les joueurs



de Luis Enrique n'ont pas proposé grand-chose, malgré une possession, sans surprises, favorable (66%), durant le premier acte. Le LOSC a même donné l'impression de pouvoir faire douter le champion d'Europe, par son ailier supersonique Matias Fernandez-Pardo, qui a néanmoins manqué de lucidité ou de justesse. La rencontre s'est emballée dès le retour des vestiaires, comme souvent entre deux clubs soumis à la cadence infernale de

l'enchaînement championnat-coupe d'Europe. Olivier Giroud a alors manqué de peu un retourné acrobatique (47e), avant que Lee Kang-in (48e) puis Bradley Barcola (56e) n'obligent Berke Özer à s'interposer. Mais un autre match a commencé à la 58e minute de jeu, quand Luis Enrique a abattu trois de ses meilleurs atouts: Vitinha, Achraf Hakimi et Nuno Mendes. Huit minutes plus tard, le latéral gauche portugais a jeté le froid dans les travées de

Pierre-Mauroy en trouvant la lucarne gauche des cages lilloises d'un coup franc à 25 mètres. Grand artisan de la victoire face au Barça, Mendes a revêtu sa cape de héros parisien, une fois de plus. Mais un autre joueur lui a subtilisé: Ethan Mbappé, lui aussi sorti du banc (81e), qui est rapidement parvenu à égaliser d'une frappe du pied gauche entre les jambes de Lucas Beraldo (85e), contre son club formateur. Le tout sous les yeux de son frère



Kylian, qui a laissé éclaté sa joie dans les tribunes après ce but, célébré à la manière du capitaine de l'équipe de France et ancienne gloire parisienne. "Ethan a de la personnalité, de la confiance, (...) de la vitesse, de la technique et de la finition parce qu'à chaque fois qu'il joue, il se crée une occasion ou il la concrétise", l'a complimenté son entraîneur Bruno Genesio après la rencontre. Le match paraissait alors pouvoir basculer des deux côtés, mais s'est finalement conclu par un match nul logique au vu du contenu. Sans toutes ses vedettes laissées un peu au repos ou absentes complètement comme Ousmane Dembélé, Désiré Doué, Khvicha Kvaratskhelia, Joao Neves, Fabian Ruiz et Marquinhos, Paris n'a pas tant de marge que cela.

Espagne

Le Barça sombre à Séville et laisse filer le Real Madrid en tête



Battu (2-1) par le Paris SG mercredi, le FC Barcelone, champion d'Espagne en titre, a concédé une deuxième défaite en une semaine, dimanche sur la pelouse du Séville FC (4-1) lors de la huitième journée de Liga, laissant le Real Madrid revenir à la première place. Cette fois, le Barça a explosé. En souffrance défensivement et plombé par une entame catastrophique, le club catalan (2e, 19 points) voit son éternel rival, vainqueur (3-1) face à Villarreal (3e, 16 points) samedi, reprendre la tête du championnat avant la trêve internationale. Le champion en titre a eu l'opportunité d'arracher un nul bien payé en fin de seconde période mais le Polonais Robert Lewandowski, d'ordinaire si clinique, a manqué son penalty (76e). Et ce sont les Sévillans (6e, 13 points) qui ont marqué deux fois en fin de match sur deux contres conclus par le latéral Jose Carmona (90e, 3-1) et le Nigérian Akor Adams (90e+6, 4-1). "Notre performance ? Une horreur, nous n'avons jamais aussi mal joué qu'au-

jourd'hui. Nous devons être critiques envers nous-mêmes, récupérer et réfléchir pour que cela n'arrive plus", a réagi Pedri auprès de Barça One, le média du club. S'il a bien métamorphosé le club blaugrana avec ses principes offensifs, l'entraîneur allemand Hansi Flick n'a donc pas pu régler en quatre jours les problèmes défensifs de son équipe dont le naufrage, inévitable, aurait pu se dessiner bien plus tôt. Ses hommes sont en effet rentrés au vestiaire miraculés de n'être menés que 2 à 1, après la réduction du score de l'Anglais Marcus Rashford d'une volée du gauche sur un ballon millimétré de Pedri (45e+7, 2-1). Agressifs d'entrée, les Sévillans ont étouffé des Barcelonais visiblement émoussés physiquement, comme en seconde période face au PSG, avec un marquage individuel parfaitement exécuté. Et c'est le Chilien Alexis Sanchez, ex-Barcelonais passé par l'OM, qui a récompensé l'excellente entame des siens en transformant un penalty litigieux concédé par Ronald Araujo au duel avec Isaac Romero

(13, 1-0). Méconnaissables offensivement en l'absence de leur prodige Lamine Yamal, de nouveau touché au pubis, et du Brésilien Raphinha, les champions d'Espagne ont été mis en danger à chaque fois que les locaux parvenaient à franchir la ligne médiane. Le gardien polonais Wojciech Szczesny, titulaire en l'absence de Joan Garcia, opéré du genou gauche, a réalisé deux sauvetages d'affilée (28e, 29e) pour repousser l'échéance mais Romero, qui avait raté deux occasions face au but (22e, 25e), n'a pas manqué la cible sur la troisième (37e, 2-0). Avec les entrées d'Alejandro Balde et Eric Garcia, les Blaugranas ont semblé retrouver un peu plus de stabilité, mais n'ont pas su revenir au score malgré un penalty obtenu par le latéral gauche blaugrana et gâché par Lewandowski (76e). Ils ont ensuite coulé, encore pris en contre à deux reprises (90e, 90e+6) alors qu'ils tentaient de revenir au score, en vain, à l'image du jeune suédois Rooney Bardghji, maladroit puis trop timide devant le but (82e, 90e).

Italie

Naples reprend la tête, la Roma nouveau dauphin

Le Napoli a repris, en battant à domicile le Genoa (2-1), le commandement de la Serie A grâce à une meilleure différence de buts sur l'AS Rome, nouveau dauphin après son succès à Florence (2-1), dimanche à l'issue de la sixième journée. Stoppée lors de la précédente journée à San Siro par l'AC Milan, l'équipe d'Antonio Conte a repris sa marche en avant. Apathiques en première période malgré une bonne entame, où ils ont concédé au Genoa l'ouverture du score sur une sublime "Madjer" de Jeff Ekhator (33e), les Parthénopéens, revigorés par l'entrée en jeu de De Bruyne (50e), se sont réveillés dans une seconde période qu'ils ont archi-dominée. Une mainmise concrétisée par deux buts, d'Anguissa, en embuscade de la tête au second poteau sur une transversale de Spinazzola (57e), puis celui de la victoire de Höjlund, reprenant de près un ballon repoussé par le gardien génois sur une première tentative d'Anguissa (75e). Avec 15 points, le champion en titre précède désormais à la différence de buts la Roma, qui s'est hissée à la deuxième place en allant battre la Fiorentina



(2-1), faisant en partie oublier sa défaite jeudi à Rome contre Lille en Ligue Europa. La grosse affiche de cette journée, Juventus Turin - AC Milan en clôture, s'est soldée par un match nul vierge à l'issue d'un match aux deux visages: une première période très tactique et fermée où la pre-

mière occasion n'est venue qu'à la 25e minute sur une tête cadré mais un peu molle de Federico Gatti, dans les mains de Maignan; une seconde plus animée quand les espaces se sont ouverts. Les Rossoneri ont alors eu les meilleures occasions, mais n'ont pas su les transformer, à l'image de ce

penalty, sifflé pour une poussette de Kelly sur Gimenez lancé en profondeur par un Modric toujours saignant (32e), totalement manqué par Pulisic. Après ce nul, l'AC Milan recule à la troisième place (13 pts) et la Juve à la cinquième (12 pts).





Arts Martiaux Mixtes/UFC 320

Victoire express pour Youssef Zalal contre Josh Emmet

Samedi soir, lors de l'événement UFC 320 à Las Vegas, le natif de Casablanca Youssef Zalal a signé une victoire spectaculaire contre le vétéran américain Josh Emmett, en le soumettant grâce à une clé de bras dès le premier round, à 1 minute 38 secondes.

Oussama Zidouhia

Ce succès retentissant confirme l'ascension rapide de Youssef Zalal dans la division featherweight de la plus grande organisation du MMA au monde. Une victoire qui marque sans doute l'un des tournants de sa carrière à l'UFC. Josh Emmett, avec son expérience dans l'octogone et son passé d'aspirant au titre, représentait un défi majeur pour Zalal. De son côté, le Marocain, bien que jeune et ayant récemment retrouvé sa place à l'UFC après des hauts et des bas, avait montré une progression impressionnante avec plusieurs victoires par soumission et des performances de plus en plus convaincantes. Avant ce combat, Emmett occupait la 10 place dans le classement des poids plume, tandis que Zalal était classé 13. Dès l'entame du combat, Zalal a imposé sa stratégie. Il a amorcé un takedown rapide qui a pris Emmett au dépourvu, le transportant au sol. Sur le sol, il a enchaîné les tentatives de triangle puis de sou-



mission au bras, avant de finalement verrouiller l'armbar. Pris au piège sans échappatoire viable, Emmett a cédé verbalement, mettant fin au combat.



Après le combat, Zalal a rendu hommage à Emmett, le qualifiant de légende, avant de déclarer ses ambitions pour le titre. Avec ce succès fulgurant, Zalal se propulse

comme un concurrent pour la ceinture détenu par l'australien Volk. Battre un combattant du calibre de Josh Emmet aussi rapidement renforce sa crédibilité

comme concurrent sérieux pour le titre. Bien qu'Emmett occupait la 10 place, la courte durée du combat pourrait pousser Zalal à grimper de quelques points dans les classements. Toutefois, l'impact exact dépendra aussi des futurs adversaires et des performances des autres compétiteurs. Après la victoire, Zalal a appelé ouvertement à affronter Lerone Murphy comme prochain adversaire. Si l'anglais accepte, ce duel pourrait être la porte d'entrée pour une confrontation avec le champion en titre, Alexander Volkanovski. Pour maintenir sa dynamique, Zalal devra rester actif, choisir des adversaires de haut niveau, et continuer à terminer ses combats. La victoire de Youssef Zalal hier n'est pas seulement un résultat, mais un message : il est désormais un combattant incontournable dans la division des poids plume. En dominant Josh Emmett en moins de deux minutes, avec une soumission propre et efficace, il a prouvé sa valeur, affirmé ses ambitions, et probablement changé la trajectoire de sa carrière à l'UFC.

Botola Pro D1

Victoire de l'AS FAR, la RSB trébuche

L'AS FAR s'est imposée sur la pelouse de l'Olympic de Safi par 3 buts à 0, dimanche en match de la quatrième journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football. Rabiaa Hrimat (33e), Reda Slim (57e) et Khalid Ait Ourkhane (75e) ont inscrit les buts des Militaires. L'OCS a joué à dix dès la 19e minute, après l'expulsion de Yassine Kordani 19. Grâce à cette victoire, l'AS FAR occupe la deuxième place (8 pts), avec le Maghreb de Fès, le Raja de Casablanca et la Renaissance de Berkane. Le club mesfioui reste septième (5 unités), avec le COD Meknès.



L'Union de Touarga, qui recevait à Khemisset, a fait match nul avec la Renaissance de Berkane, 2 buts partout. Zakaria Kessary (4e) et Younes Dahmani (53e) ont marqué

pour le club de la capitale, alors qu'Oussama Lamlioui (45+2e) et Mounir Chouiar (45+6e) ont inscrit les buts des Oranges, privés des service de Lamine Camara après son

expulsion à la 24e minute. Après ce nul, la RSB rejoint le Maghreb de Fès et le Raja de Casablanca à la deuxième place (8 pts), alors que l'UTS partage la neuvième position avec le FUS de Rabat (4 pts). L'Union Yaacoub Al Mansour, qui recevait à Mohammedia, s'est inclinée face à l'Olympique Dcheira par 1 but à 0 au stade El Bachir. L'unique but de la rencontre a été signé Ayoub Benadi (90+6e). A l'issue de ce match, l'Union Yaacoub Al Mansour occupe la 13e place avec 2 points, tandis que son adversaire du jour est 4e au classement (7 pts).

Liga

Ezzalzouli porte le Betis à la victoire face à l'Espanyol (2-1)

L'international marocain du Betis Séville, Abdessamad Ezzalzouli, a largement contribué, dimanche, à la victoire de son équipe sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone (2-1), lors d'un match comptant pour la 8 journée de La Liga. Menés au score dès la 15 minute sur un but de Pol Lozano, les Andalous ont égalisé à la 52 grâce à Cucho Hernández. L'attaquant marocain a ensuite porté

l'estocade en inscrivant le but de la victoire, offrant ainsi à son équipe trois points précieux. Servi par Pablo Fornals, Abde a mystifié la défense des Pericos avant de battre le gardien Marko Dmitrovic d'un tir croisé du gauche. Revenu en grande forme après une longue absence, Ezzalzouli, qui avait affirmé vouloir réaliser sa meilleure saison, semble bien parti pour tenir parole.



Eredivisie

Feyenoord bat Utrecht et se maintient en tête du classement



Feyenoord a arraché une victoire spectaculaire face à Utrecht (3-2), samedi, lors d'une rencontre riche en rebondissements comptant pour la 8e journée d'Eredivisie. Les hommes de Robin van Persie se sont imposés grâce à un doublé d'Ayase Ueda et à une prestation solide de Cyle Larin, décisif dans les dernières minutes. Ueda a ouvert le score à la 20e minute pour les locaux, avant que Gijvai Zechiel n'égalise pour Utrecht dès la reprise (47e). Feyenoord a repris l'avantage grâce à Sem Steijn (50e), mais Derry Murkin a permis aux visiteurs de revenir à 2-2 à la 83e minute. Peu avant la fin du temps réglementaire, Ueda a scellé la victoire des Rotterdamois au terme d'une belle action initiée par Cyle Larin (88e). Feyenoord consolide ainsi sa place de leader du championnat avec 22 points à trois longueurs du PSV Eindhoven, tandis qu'Utrecht reste englué en milieu de tableau à la 9ème position malgré une prestation courageuse.

HUSA 2 – DHJ 1

Les Jdidis tombent et s'enfoncent dans la tourmente



Par Abdellah Hanbali

Bien qu'on n'en soit qu'à la quatrième journée de la Botola Pro, certaines rencontres ont déjà des allures de matchs à six points. Celle qui a opposé le HUSA au DHJ en fait partie. Car derrière le simple résultat se cache une fracture profonde entre deux pôles d'un même championnat : d'un côté, des clubs structurés, ambitieux, qui rêvent de compétitions africaines ou arabes ; de l'autre, une multitude d'équipes sans cap, sans véritable projet, se contentant de lutter pour leur survie parmi l'élite. Chaque victoire entre équipes du bas de tableau devient ainsi une bouffée d'oxygène vitale pour l'une, et une chute vertigineuse pour l'autre. Trois points qui, à la fin de la saison, pèseront lourd dans la balance du maintien. Cette cassure structurelle est le reflet d'une gestion à courte vue et d'une philosophie minimaliste. Dans trop de clubs, on colmate, on bricole, on s'improvise dirigeant de fortune au lieu de bâtir des fondations solides. Résultat : un football sans âme, sans continuité et, souvent, sans spectacle. Ce qui ne signifie pas que les comités du haut de tableau soient exempts d'erreurs, loin de là, mais ils disposent de ressources financières et organisationnelles leur permettant d'en corriger les effets et de conti-

nuer à attirer les meilleurs éléments, qu'ils viennent de la Botola ou du continent africain. Sur le terrain, la rencontre HUSA-DHJ a offert tout sauf du football : deux équipes crispées, limitées techniquement, jouant avec la peur au ventre. Le résultat, 2-1, n'est qu'un épilogue sans saveur d'un match où la prudence et la fébrilité ont remplacé le jeu et la créativité. Difficile, dans ces conditions, de parler de "Botola Pro". Il est grand temps que certains clubs changent de cap. La clé réside dans la formation, la promotion des jeunes talents et un recrutement intelligent, deux ou trois renforts ciblés, pas plus. Mais non : chaque intersaison voit défiler une quinzaine de nouvelles recrues, sans cohérence ni logique sportive. On en vient à se demander si certains recrutent pour renforcer leur équipe... ou pour renforcer les poches de quelques dirigeants bien placés. Tant que le football marocain continuera de tolérer ces pratiques et ces gestionnaires sans vision, la Botola restera un championnat à deux vitesses. Et des matchs comme HUSA-DHJ continueront d'en être le triste reflet : aujourd'hui, le HUSA a gagné... mais il aurait tout aussi bien pu perdre. Car une chose est sûre : il y avait tout ce soir-là, l'enjeu, la tension, les fautes, la peur, tout, sauf du football.



« Brazilian Royal Air Maroc Golf Trophy »

La RAM allie sport et diplomatie touristique

Dans une initiative pionnière reflétant l'esprit d'ouverture et la volonté de renforcer la présence internationale du Maroc, Royal Air Maroc a organisé, le dimanche 28 septembre 2025, la première édition du "Brazilian Royal Air Maroc Golf Trophy", au prestigieux club São Fernando, situé dans la région de São Paulo et réputé pour son parcours de 18 trous et ses installations sportives modernes.

Cette édition inaugurale a réuni plus de 80 golfeurs parmi les meilleurs pratiquants brésiliens, sélectionnés à l'issue de phases qualificatives officielles. L'événement s'est déroulé dans une ambiance professionnelle et un cadre d'organisation exemplaire, salué unanimement par les participants et les observateurs.

La compagnie a également réservé un espace de formation pour les débutants, à travers des ateliers encadrés par des experts, offrant ainsi l'opportunité de découvrir cette discipline et de perfectionner ses compétences dans un environnement motivant.

Les deux meilleurs joueurs ont été qualifiés pour participer, sur invitation spéciale, à un tournoi international de haut niveau qui se tiendra au Maroc du 27 au 30 novembre 2025, consolidant ainsi les liens sportifs et culturels entre les deux pays.

Cette manifestation s'inscrit dans la stratégie de Royal Air Maroc visant à renforcer ses relations avec ses partenaires internationaux, honorer ses clients majeurs, et promouvoir le Maroc comme destination touristique d'exception à travers le sport.

Elle coïncide également avec le succès du redéploiement de la ligne Casablanca-São Paulo, que la compagnie consolidera en ajoutant un sixième vol hebdomadaire à partir du 2 décembre 2025, en réponse à la demande croissante sur cette route stratégique.

L'organisation de tels événements sportifs prestigieux par une entreprise citoyenne comme Royal Air Maroc illustre son engagement constant à valoriser l'image du Maroc et à renforcer son rayonnement international, à travers des initiatives innovantes alliant sport, tourisme et diplomatie économique.



Othman Baba, Directeur Régional de Royal Air Maroc au Brésil et en Amérique du Sud

« Nous visons à renforcer l'image du Maroc et à soutenir le développement touristique »

À l'issue du Brazilian Royal Air Maroc Golf Trophy, organisé le 28 septembre 2025 au club São Fernando près de São Paulo, Royal Air Maroc a confirmé son engagement à promouvoir l'image du Maroc à travers le sport et le tourisme.

L'événement, qui a réuni plus de 80 golfeurs brésiliens, s'inscrit dans une démarche stratégique de rayonnement international. À la fin du tournoi, Othman Baba, Directeur Régional de Royal Air Maroc au Brésil et en Amérique du Sud, a déclaré : « Ce tournoi s'inscrit dans le cadre du retour en force de la compagnie sur le marché brésilien, grâce à la relance de la ligne directe Casablanca-São Paulo. Nous tenons à utiliser le sport comme un levier efficace pour attirer davantage de touristes

vers le Maroc, tout en remerciant nos clients pour leur fidélité à travers un événement reflétant notre engagement continu en faveur du golf depuis de nombreuses années. »

Les phases finales de cette compétition auront lieu à El Jadida, du 27 au 30 novembre 2025, consolidant le rôle du Maroc comme destination golfique et touristique de référence et confirmant la vision de Royal Air Maroc d'unir sport, tourisme et diplomatie économique.



International Pink Padel Cup

Le duo Zainab El Houari/Maaïke Helmy remporte la 1ère édition

Le duo formé par Zainab El Houari et Maaïke Helmy a remporté, dimanche à Casablanca, le titre de la 1ère édition de l'International Pink Padel Cup, qui s'inscrit dans le cadre d'Octobre rose.

Le binôme El Houari/Helmy s'est imposé en finale du tournoi P500 face au duo Oumaima Aziz/Camélia Ben Abdejlil par deux sets à 0 (6-3/6-3). La troisième place est revenue au tandem composé de Lamia Aziz et Paola Lanivell.

En ce qui concerne la catégorie "amateurs", la première place a été remportée par la paire composée de Sanaa Lahlou et Assia Farouï, la deuxième place est revenue au binôme Samar Ferhi/Selma Shessassi, alors que le duo Dounia El Manzoul/Fati Zghari s'est attribué la troisième place.

La joueuse marocaine Zainab El Houari, numéro deux nationale de padel, s'est dite, dans une déclaration à la MAP, "très heureuse" d'avoir remporté la finale du Pink Padel Cup aux côtés de sa partenaire Maaïke Helmy, soulignant l'importance de ce tournoi, organisé dans le cadre d'Octobre Rose, pour la sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus, une cause qui lui tient particulièrement à cœur en tant que médecin.

Elle a par ailleurs salué la réussite de cette édition, marquée par une forte affluence et l'implication de nombreux partenaires et sponsors, estimant

que le padel, sport social et en pleine expansion, constitue un véritable vecteur de rassemblement et de partage.

Organisée avec le soutien de la Fédération Royale Marocaine de Tennis et en collaboration avec l'association Les Amis du Ruban Rose, cette compétition 100% féminine a pour objectif de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus.

Dans une déclaration à la presse, la présidente et fondatrice de l'association Les Amis du Ruban Rose, Latifa Chérif, a indiqué que la participation à la Pink Padel Cup s'inscrit dans le cadre des efforts de sensibilisation au cancer du sein, en véhiculant un message d'espoir durant et après la maladie. Elle a mis en avant l'importance de l'activité physique dans le parcours de prévention et de guérison, rappelant la nécessité de pratiquer au moins 30 minutes de sport par jour. Ce tournoi, a-t-elle ajouté, se veut à la fois solidaire et sportif, tout en portant un message fort de résilience et de soutien aux personnes touchées par le cancer.

De son côté, Shems Alami, directrice du tournoi Pink Padel Cup, a fait remarquer que cette compétition 100 % féminine a réuni 120 joueuses, réparties sur deux tableaux, dont un tableau P500 homologué par la Fédération Royale Marocaine de Tennis, avec la participation des meilleures joueuses marocaines ainsi que de plusieurs concurrentes étrangères et amatrices.

Elle a précisé que cette édition s'inscrit dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose, visant à sensibiliser au cancer du sein et du col de l'utérus, à travers le sport comme vecteur d'engagement, de solidarité et de bien-être.



Huitièmes de finale du Mondial U20

Les Lionceaux défient la Corée du Sud



“ Après un parcours impressionnant lors de la phase de groupes, la sélection marocaine U20 s’apprête à disputer un huitième de finale au parfum de revanche et d’ambition face à la Corée du Sud. Ce duel, qui se tiendra au stade El Teniente de Rancagua, s’annonce comme l’un des chocs les plus passionnants de cette Coupe du Monde des moins de 20 ans au Chili. ”

■ Oussama Zidouhia

Les jeunes Marocains ont conquis le cœur des supporters par leurs performances exceptionnelles depuis le début du tournoi. Solides, disciplinés et portés par un collectif soudé, les Lionceaux de Mohamed Ouahbi ont su marier talent et efficacité. Victorieux de la Roja (2-0) puis de la Selecao (2-1) avant de s’incliner sans conséquence face au Mexique (1-0), les Lionceaux ont terminé en tête de leur groupe, se qualifiant brillamment pour les huitièmes de finale. Ce parcours a confirmé l’émergence d’une génération dorée, composée de jeunes issus à la fois du championnat marocain et de centres de formation européens. De leur côté, les Sud-Coréens arrivent avec une réputation solide. Demi-finalistes lors de la dernière édition, ils allient discipline tactique, pressing constant et réalisme offensif. Leur victoire convaincante face au Nigéria (3-1) a confirmé qu’ils restent une formation difficile à manœuvrer. De retour sur la scène mondiale des moins de 20 ans après vingt ans d’absence, le Maroc s’est imposé comme l’un des outsiders les plus ambitieux du tournoi. Une victoire supplémentaire permettrait aux Lionceaux d’égaler la meilleure performance africaine à ce niveau depuis le sacre du Ghana en 2009. Cette opposition de styles promet une rencontre tactiquement passionnante : la créativité et la possession côté marocain face à la rigueur défensive et à la transition rapide sud-coréenne. Pour le Maroc, la clé résidera dans la capacité à maintenir la maîtrise du ballon tout en restant vigilant sur les contres. Le duo Maama – Gessime, déjà décisif face à l’Espagne et au Brésil, sera une arme essentielle dans les transitions offensives. En défense, les marocains auront la lourde tâche de contenir les attaquants asiatiques réputés pour leur rapidité. Le gardien Yanis Benchaouch, auteur de plusieurs arrêts déterminants lors de la phase de groupes, incarne la sérénité d’une équipe prête à tout donner.



Au Maroc, l’engouement est total. Les supporters, séduits par la maturité et la détermination de cette équipe, rêvent désormais d’un exploit historique. Après les succès des A et A’ ces dernières années, la jeunesse marocaine veut écrire à son tour une page dorée du football national. Les médias internationaux louent le travail de fond mené par la Fédération et la continuité du projet de formation, qui commence à porter ses fruits. Plusieurs observateurs voient dans cette équipe un prolongement naturel du

modèle mis en place au Complexe Mohammed VI de Maâmora, symbole de la modernisation du football marocain. En cas de victoire, le Maroc atteindra pour la première fois les quarts de finale de la Coupe du Monde U20, un exploit qui confirmerait le statut grandissant du royaume sur la scène internationale. Mais face à la rigueur asiatique, rien ne sera simple. Les Lionceaux devront faire preuve de la même intensité et du même courage que lors des précédentes rencontres. Le Maroc – Corée du Sud, au-delà d’un simple match,



est une confrontation entre deux philosophies du football, entre passion et discipline, entre rêve et réalité. Une rencontre où la jeunesse marocaine espère une fois de plus prouver que le futur du football africain se dessine bel et bien en rouge et vert.

Foot/Amical

Double confrontation de la sélection marocaine U17 contre le Sénégal à Dakar

“ La sélection nationale marocaine U17, championne d’Afrique en titre, disputera deux matchs amicaux face à son homologue sénégalaise les jeudi 09 et dimanche 12 octobre à Dakar, a annoncé la Fédération royale marocaine de football (FRMF). ”

Ces deux confrontations serviront pour les protégés de Nabil Baha de tests avant la prochaine édition de la Coupe du Monde U17 FIFA Qatar, prévue du 3 au 27 novembre prochain, précise l’instance fédérale dans un communiqué sur son site officiel. Les rencontres sont programmées dans le cadre d’un stage de préparation à huis clos du 6 au 13 octobre dans la capitale sénégalaise avec la partici-

pation de vingt-quatre joueurs, ajoute la même source. Voici la liste complète des joueurs convoqués par l’entraîneur Nabil Baha pour le prochain rassemblement : Chouaib Bellaarouch, Gibril Bayoumi et Yassine Badaoui pour les postes de gardiens de but. Ilyass Hidaoui, Ilyas Aouzal, Driss Ait Cheikh, Hamza Bouhaddi, Bilal Soukrat, Adam Soudi, Adam Alioui et Nassim El Massoudi en défense. Oualid Ibn Salah, Mohamed Mounsef, Yassir Mouh, Amine Amgar, Mohamed Abdellaoui et Luis Velilles au milieu de terrain. Enfin, Abdelali Eddaoudi, Youness El Bayadi, Nahel Haddani, Ziyad Baha et Ismail El Aoud en attaque.

